



LA VISION ET LE PLAN À LONG TERME POUR LA CITÉ PARLEMENTAIRE

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

RAPPORT ANNUEL 2021-2022



Also available in English under the title: The Long Term Vision and Plan for the Parliamentary Precinct—Annual Report 2021–2022

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de Services publics et de l'Approvisionnement, 2023.

Publié par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) 2023.

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Veuillez au préalable obtenir une permission écrite de SPAC si vous désirez faire usage de ce document à toute autre fin.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
la Direction des services de publicité
Ottawa ON K1A 0S5
Courriel : [tps-gc.dgsidcprapportpub-isbacpdadvreport.pwgsc@tps-gc-pwgsc.gc.ca](mailto:tpsgc.dgsidcprapportpub-isbacpdadvreport.pwgsc@tps-gc-pwgsc.gc.ca)

Cat. : P1-27F-PDF

ISSN : 2371-445X



CONTENTS

MESSAGE DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS	4
SOMMAIRE	1
LA DURABILITÉ AU SEIN DE LA CITÉ PARLEMENTAIRE	5
OPÉRATIONS	9
ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE	10
PROGRAMME DE RÉFECTION	14
PROGRAMME DE L'ÉQUIPEMENT ET DES ÉLÉMENTS DE CONNECTIVITÉ DES ÉDIFICES	18
RÉHABILITATION DE L'ÉDIFICE DE L'EST	20
L'ÎLOT 1.....	21
L'ÎLOT 2.....	23
RÉHABILITATION DE L'ÉDIFICE DU CENTRE.....	27
PARTENARIATS ET MOBILISATION	30
MOBILISATION ET RÉCONCILIATION	38
GOUVERNANCE DE LA VISION ET DU PLAN À LONG TERME	40
RENDEMENT FINANCIER DU PROGRAMME	41
SOMMAIRE DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	48

MESSAGE

DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel sur la vision et le plan à long terme pour l'année 2021 à 2022. Le présent rapport fera le point sur les principales activités à l'appui de la stratégie à long terme qui guide la restauration et la modernisation de la Cité parlementaire du Canada.

Cette année encore, nous avons dû nous adapter à des défis externes. Qu'il s'agisse des effets de la pandémie de COVID-19 ou d'événements imprévus tels que les manifestations du convoi sur la rue Wellington, l'organisation a su relever les défis et s'efforcer d'atténuer les répercussions sur les projets clés.

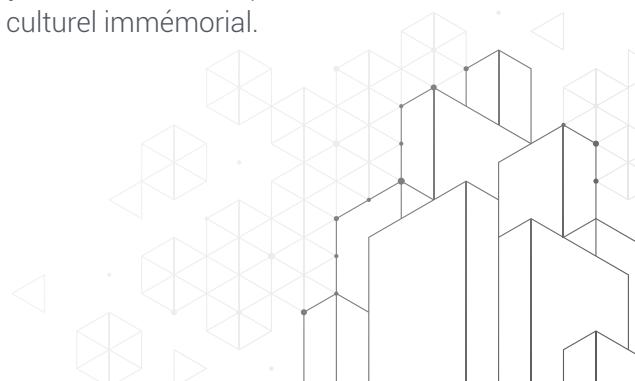
Notamment, les progrès réalisés dans le cadre de la réfection de l'édifice du Centre ont été considérablement affectés par l'occupation de la rue Wellington et d'une grande partie du centre-ville de la capitale. L'accès au chantier pour les ouvriers a été bloqué pendant plusieurs semaines, ce qui a eu un impact direct sur l'avancement des travaux. Une fois que le site a été rouvert, nous avons travaillé dur pour ajuster les calendriers afin de minimiser les retards. En collaboration avec les fournisseurs et les entrepreneurs, notre équipe a réduit les délais et trouvé des solutions pour que le projet de l'édifice du Centre respecte le calendrier et le budget.

Malgré les défis imprévus de l'année, la créativité nécessaire pour continuer à faire mûrir les plans pour un campus parlementaire totalement intégré ne s'est pas estompée. Services publics et Approvisionnement Canada a lancé la deuxième et dernière étape du concours international de

conception pour le réaménagement complet de l'îlot 2, l'îlot urbain faisant directement face à l'édifice du Centre. Ce réaménagement majeur permettra non seulement de fournir les locaux nécessaires au Parlement, mais aussi de restaurer le bâtiment de la Confédération et l'édifice de l'Est, et de créer une nouvelle place du Parlement, comprenant un Espace pour les peuples autochtones en son centre.

D'autres projets ont également progressé de manière significative cette année. L'importante réfection de la maçonnerie de l'édifice de l'Est a été achevée comme prévu. Les travaux de planification pour le réaménagement de l'îlot 1, qui abrite le bureau du premier ministre et du Conseil privé, ont également progressé.

En faisant progresser la vision et le plan à long terme, Services publics et Approvisionnement Canada a également continué à renforcer les relations et à créer des possibilités de collaboration avec les communautés autochtones dans le cadre d'un engagement ferme envers la réconciliation. En août 2020, Services publics et Approvisionnement Canada a collaboré avec des partenaires, dont la Commission de la capitale nationale, pour lancer sa première école de fouilles archéologiques en partenariat avec la communauté de Kitigan Zibi Anishinabeg et les Algonquins de la Première nation de Pikwakanagan. Ces efforts se sont poursuivis en 2021, et de nombreux étudiants sont revenus pour approfondir leur engagement envers l'archéologie comme moyen d'honorer et de préserver un riche patrimoine culturel immémorial.



Nous avons également eu l'honneur de travailler avec les aînés et les dirigeants Anishinabeg pendant une période de deuil national éprouvante en les aidant à retirer respectueusement les objets laissés autour de la flamme du centenaire. Ces objets avaient été laissés en souvenir des milliers d'enfants perdus dans les pensionnats après l'horrible découverte de 215 tombes d'enfants anonymes sur le terrain de l'ancien pensionnat de Kamloops.



Rob Wright

Sous-ministre adjoint
Direction générale de la science et de
l'infrastructure parlementaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rob Wright'.

Bien que l'année ait été difficile, nous avons de quoi être fiers. Le professionnalisme et l'esprit de collaboration dont ont fait preuve notre personnel et nos partenaires témoignent de nos réalisations. En étroite collaboration avec nos partenaires parlementaires, nous envisageons l'année à venir avec espoir et optimisme. Nous ne savons pas ce qui nous attend, mais quoi qu'il arrive, nous serons prêts à aller de l'avant en accomplissant ensemble notre travail essentiel et durable.



Duncan Retson

Sous-ministre adjoint délégué
Direction générale de la science et de
l'infrastructure parlementaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Duncan Retson'.



SOMMAIRE

Au cours de l'exercice 2021 à 2022, des progrès importants ont été réalisés pour restaurer et moderniser la Cité parlementaire du Canada. Tout en continuant à avancer sur des projets tels que la mise en œuvre de mesures d'accessibilité pour les Canadiens et la revitalisation de la pente nord de la colline du Parlement, il a fallu faire face à plusieurs facteurs externes cette année. L'impact social et politique de la pandémie de COVID-19 et les perturbations causées par l'occupation de la rue Wellington ont obligé Services publics et Approvisionnement Canada à adopter une approche flexible et créative pour atteindre les objectifs des projets de cette année.

La vision et le plan à long terme se composent de cinq orientations stratégiques :

- **Locaux parlementaires**— Se concentrer sur les nouvelles possibilités d'aménagement de locaux permanents au nord de la rue Wellington, dans les îlots 1, 2 et 3, tout en effectuant des travaux de restauration essentiels sur les biens immobiliers existants au nord de la rue Wellington.
- **Planification des infrastructures**— Mettre en œuvre des systèmes intégrés et une unification des fonctions sur le campus pour accroître l'efficacité, comme la manutention, la gestion des déchets, les services alimentaires et les services de soutien.
- **Sécurité**— Intégrer un plan de sécurité complet pour le campus, y compris l'identification des zones de sécurité. Mettre au point des exigences globales en matière de conception de la sécurité physique pour une protection, une détection et une réponse sans faille, et pour faire face à l'évolution des niveaux de menace.
- **Innovation**— Explorer les moyens proactifs d'intégrer l'innovation dans les fonctions parlementaires et la manière dont les locaux sont fournis et déployés au sein de la Cité parlementaire.
- **Croissance future**— Envisager des stratégies pour la croissance future au-delà du calendrier de la vision et du plan à long terme, et identifier les possibilités de protéger le Parlement et de répondre aux besoins futurs.

SOUTENIR LES ACTIVITÉS DU PARLEMENT DU CANADA

ÉVOLUER VERS UNE APPROCHE AXÉE SUR LE COMPLEXE POUR UN PARLEMENT MODERNE

Locaux
parlementaires

Planification de
l'infrastructure

Sécurité

Innovation

Croissance
future

Leadership en matière de
durabilité environnementale



Améliorer l'expérience
des visiteurs



Intendance
responsable



Mobiliser
les Canadiens





Les cinq orientations stratégiques sont essentielles, car elles fournissent le cadre permettant d'orienter l'évolution de la vision et du plan à long terme. En réponse à des perturbations telles que l'occupation de la rue Wellington à l'hiver 2022, qui a eu un impact sur l'accès aux chantiers, et la pandémie de COVID-19, nous avons dû agir rapidement pour garantir que les projets continuent de progresser sans heurts et en toute sécurité.

De tels événements imprévus exigent que Services publics et Approvisionnement Canada fasse preuve de souplesse pour assurer la mise en œuvre de la vision et du plan à long terme.

SURMONTER LES DÉFIS POSÉS PAR LES FACTEURS EXTERNES

La pandémie de COVID-19 a continué d'influencer la manière dont les opérations et les projets de réfection ont été abordés en 2021 à 2022. Tirant des leçons des années précédentes, les chefs de projet ont continué à développer et à adapter des stratégies pour travailler de manière sûre et efficace. La pandémie n'est pas le seul obstacle qui a été surmonté cette année. L'occupation de la rue Wellington et des zones adjacentes a obstrué l'accès à la rue Wellington et aux principaux

chantiers de la Colline, entraînant des semaines d'arrêt des grands travaux. Cette occupation a également eu un impact sur les opérations sur le terrain, avec la nécessité d'ériger des barrières de sécurité pendant la nuit et de réagir à la construction de structures temporaires, telles que des tentes, et à l'allumage de feux en plein air sur le campus du Parlement.

RENFORCER LES PARTENARIATS

Les partenariats sont essentiels à la progression continue de la vision et du plan à long terme. L'amélioration de nos relations avec nos partenaires permet à Services publics et Approvisionnement Canada d'acquérir des compétences et une maîtrise d'une grande variété d'experts en la matière, y compris les partenaires parlementaires, les partenaires autochtones et les parties prenantes de la Cité parlementaire.

En outre, l'année écoulée a fourni d'importantes occasions d'épanouir nos relations avec nos partenaires autochtones. Des séances de visualisation ont été organisées pour veiller à ce que les perspectives autochtones soient prises en compte dans les projets actuels et futurs concernant l'édifice du Centre et le Centre d'accueil parlementaire. Lorsque les monuments commémoratifs des pensionnats ont été rassemblés autour de la Flamme du centenaire sur la colline du Parlement, nous avons soutenu

les aînés et les dirigeants autochtones afin que les monuments soient traités avec le plus grand respect et le plus grand soin.

Le renouvellement de la Cité exige des relations solides; des points de vue diversifiés permettent de guider le travail à venir. Les recherches sur l'opinion publique, les concours de conception et les partenariats avec le monde universitaire et un certain nombre d'associations favorisent le partage d'informations, ce qui ouvre de nombreuses possibilités pour la Cité. La vision fournie par ces partenariats permet une compréhension innovante et unique lorsqu'il s'agit d'aborder des projets complexes tels que la réfection de l'édifice du Centre, le réaménagement de l'îlot 2 et les projets de végétation de la pente nord.

RESTAURATION DES ÉDIFICES PATRIMONIAUX

Un aspect primordial de la vision et du plan à long terme est de redonner à nos bâtiments historiques leur beauté d'origine et de les préserver pour les générations futures. Cette année, Services publics et Approvisionnement Canada a franchi plusieurs étapes clés dans la réhabilitation de l'édifice du Centre. Les cloches du carillon ont été entendues pour la dernière fois en février 2022 avant d'être soigneusement retirées et transportées par un avion des Forces canadiennes aux Pays-Bas pour y être restaurées. Les schémas de conception de l'édifice du Centre et du Centre d'accueil du Parlement ont été finalisés, clarifiant ainsi la vision du nouveau bâtiment.

L'îlot 2 a également connu des progrès importants cette année. Un concours international de conception architecturale a été organisé et l'équipe gagnante a été choisie en mai 2022. Le concours de conception a réuni un grand nombre des meilleurs cabinets d'architectes du Canada

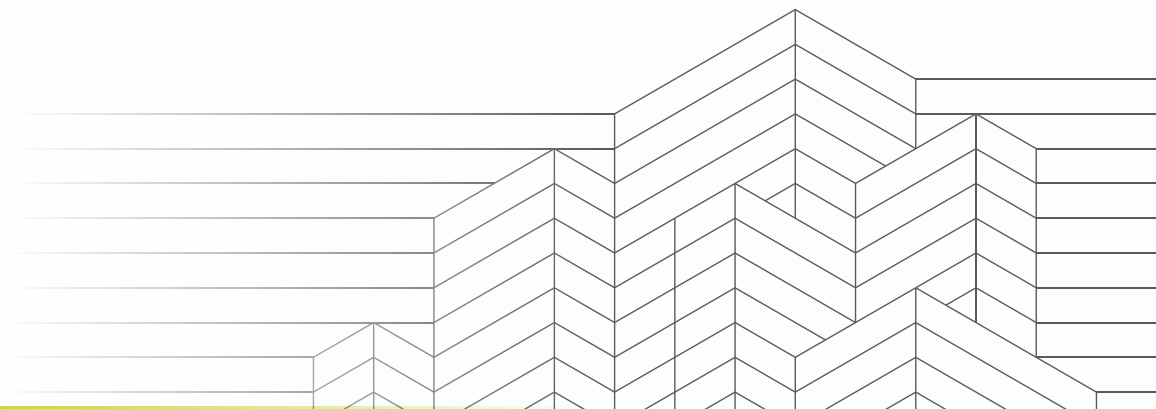
et du monde entier, qui ont proposé un éventail de solutions de conception attrayantes pour transformer des bâtiments obsolètes et des terrains vagues en un nouveau complexe intégré qui servira une démocratie parlementaire moderne et inspirera la fierté civique.

La première phase du projet de réfection de l'édifice de l'Est a été achevée comme prévu. Ce projet a permis de résoudre des problèmes urgents de santé et de sécurité en prolongeant la durée de vie de l'édifice de l'Est avant une réfection majeure. Des mesures importantes ont été prises en vue de la réfection complète de l'îlot 1, qui abrite le bureau du premier ministre et du Conseil privé. L'acquisition en 2020 à 2021 du 100, rue Sparks et du 30, rue Metcalfe auprès de la Commission de la capitale nationale a permis la mise en œuvre d'une stratégie de locaux transitoires afin que le Bureau du premier ministre et du Conseil privé puisse être entièrement rénové.

PROGRÈS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ET DE CONNECTIVITÉ

La communication et la connectivité ont toujours joué un rôle essentiel dans la vision et le plan à long terme. Un nombre important de projets visant à améliorer la communication et la connectivité ont progressé de manière significative au cours de l'année écoulée.

Des projets tels que l'immeuble de base de l'infrastructure des technologies de l'information, les services intégrés reliés au campus et l'installation d'interconnexion de l'Est permanente continuent de progresser. Cette avancée permet une meilleure communication ininterrompue pour les personnes travaillant dans la Cité parlementaire.



LA DURABILITÉ AU SEIN DE LA CITÉ PARLEMENTAIRE

Services publics et Approvisionnement Canada travaille de concert avec le Parlement pour transformer la Cité parlementaire du Canada en un modèle de durabilité. Cette stratégie de

durabilité établit les priorités en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation face au changement climatique.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Services publics et Approvisionnement Canada a établi un objectif de réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) émis par la Cité parlementaire d'ici 2030, par rapport à une base de référence des émissions qui a été établie en 2005 à 2006. La base de référence des émissions de GES de la Cité parlementaire

en 2005 à 2006 s'élevait à environ 32 500 tonnes d'émissions de CO₂e. En 2021 à 2022, la Cité parlementaire a émis environ 11 800 tonnes de CO₂e, ce qui représente une réduction de 63 % par rapport à la base de référence de 2005 à 2006. La Cité est donc en bonne voie d'atteindre son objectif pour 2030.

ÎLOT 2

La durabilité était l'un des nombreux critères utilisés pour évaluer le concours de conception architecturale de l'îlot 2. Le projet gagnant, conçu par Zeidler Architecture et David Chipperfield Architects, propose de réutiliser les bâtiments patrimoniaux existants, ce qui permet non seulement de préserver la nature patrimoniale de l'immeuble, mais également d'en tirer avantage d'un point de vue de durabilité. La conservation des bâtiments existants permet de réutiliser le carbone intrinsèque des matériaux de construction, réduisant ainsi les émissions de dioxyde de carbone associées à la production, au transport et à l'installation des matériaux de construction sur le site. La réduction du carbone intrinsèque et opérationnel dans les bâtiments est un facteur important pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050.



PROGRAMME D'ACQUISITION DE SERVICES ÉNERGÉTIQUES

La Cité parlementaire est chauffée et refroidie par un système énergétique collectif relié par un réseau de canalisations souterrain qui distribue de la vapeur et de l'eau froide. Dans le cadre du Programme d'acquisition de services énergétiques, Services publics et Approvisionnement Canada convertit les anciennes installations de chauffage en remplaçant le système à vapeur à haute température, très énergivore, par un système à eau chaude à basse température, plus écoénergétique. Le nouveau système, qui devrait être achevé en 2024 à 2025, consommera moins d'énergie et

produira 33 % d'émissions de gaz à effet de serre en moins que le système à vapeur¹.

Les ingénieurs de Services publics et Approvisionnement Canada jouent un rôle important dans le processus de conversion en reconfigurant les espaces utilitaires dans les bâtiments modernisés. En 2021 à 2022, nous avons achevé 8 des 19 projets de conversion permettant de faire de la place pour le nouvel équipement de chauffage et de refroidissement.

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PAR DIODES ÉLECTROLUMINESCENTES

En 2021 à 2022, environ 10 000 lampes à diodes électroluminescentes écoénergétiques ont été installées dans la Cité parlementaire; ces nouvelles lampes permettront d'économiser environ 85 000

dollars par an en frais d'électricité. Elles permettront également de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 30 tonnes de CO₂e.

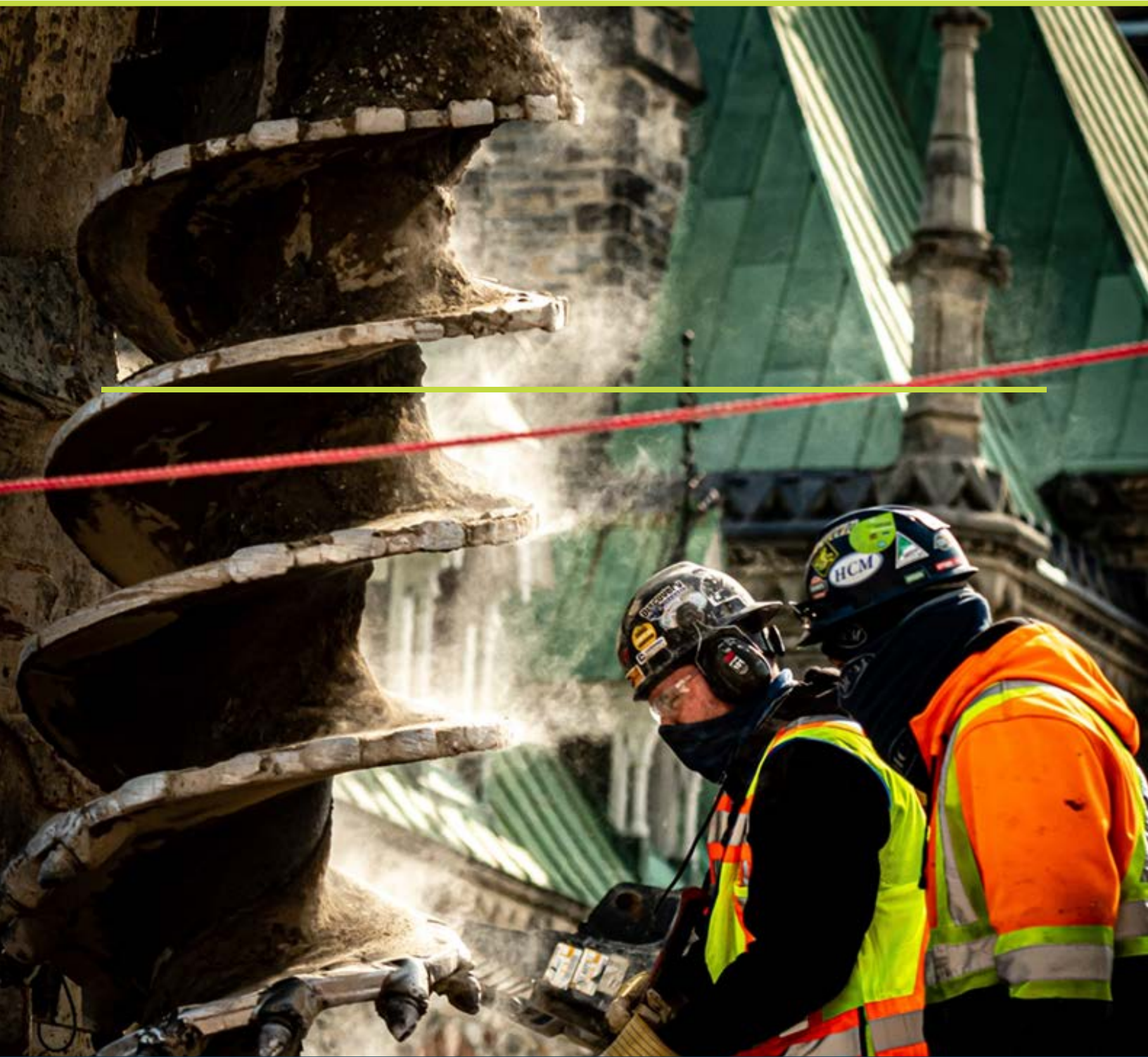
ÉCOLOGISATION DE L'ÉDIFICE DU CENTRE

En 2021 à 2022, Services publics et Approvisionnements Canada a franchi des étapes importantes en vue de transformer l'un des biens immobiliers de la Cité les moins performants et qui émet le plus de gaz à effet de serre en une installation carboneutre.

En 2021, la direction générale a confirmé la faisabilité de l'installation d'un champ géothermique de forages verticaux sous le Centre d'accueil

du Parlement. Comme le sol conserve une température relativement stable tout au long de l'année, les trous de forage agissent comme un moyen d'emménagement saisonnier, semblable à la façon dont une batterie emmagasine l'électricité. La chaleur transférée au sol pendant l'été peut être utilisée pour chauffer le bâtiment pendant l'hiver. Il en résulte une réduction des coûts énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre associés au chauffage et à la climatisation traditionnels.

¹ Système énergétique de quartier de Services publics et Approvisionnement Canada : Centre national d'expertise, «Étape 2 : Programme d'écologisation approfondie».



Forage de puits pour tester les propriétés thermiques du sol sous le futur Centre d'accueil du Parlement.
— Services publics et Approvisionnement Canada

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2020, à la suite d'une évaluation de la vulnérabilité de la Cité parlementaire face au changement climatique, des mesures d'adaptation au climat sont désormais intégrées dans tous les plans, les projets et les opérations.

Par exemple, le projet de réfection de l'édifice du Centre incorpore les mesures d'adaptation au climat suivantes :

- prévoir de l'espace dans les salles d'équipement principales et dans les systèmes primaires de distribution de chauffage, de ventilation et de climatisation en vue de l'ajout de capacités de refroidissement et de ventilation ;
- l'intégration d'un système de fonte de la neige et de la glace aux entrées patrimoniales afin de réduire l'utilisation de sels de déglacage et de prolonger la durée de vie des voies piétonnières, des façades et des portes ;

- la conception des réseaux d'évacuation permettant de faire face à des épisodes de pluie de forte intensité plus fréquents.

La restauration de l'escarpement de la colline du Parlement est un autre exemple d'adaptation au climat. En 2021, Services publics et Approvisionnement Canada a revitalisé la forêt de l'escarpement de la colline du Parlement avec des arbres et des arbustes locaux pour la rendre plus diversifiée. En tout, 70 000 semis et petits arbustes ont été plantés. Les nouvelles plantations améliorent les chances de survie de la forêt contre les maladies et les infestations d'insectes, rétablissent les couleurs et les contrastes perdus et servent à stabiliser le sol contre l'érosion exacerbée par des pluies intenses plus fréquentes. Les plantations diversifient également l'écosystème et contribuent à préserver la faune de l'escarpement. Des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des amphibiens vivent sur l'escarpement et profitent des plantes indigènes.



Planter des arbustes indigènes sur l'escarpement de la Colline du Parlement permet de stabiliser le sol et de protéger ce dernier de l'érosion. — Services publics et Approvisionnement Canada

OPÉRATIONS

En tant que gardien des immeubles de la Cité parlementaire, Services publics et Approvisionnement Canada a continué de soutenir la réussite des projets de la vision et du plan à long terme en assurant le fonctionnement continu de nos partenaires parlementaires : la Chambre des communes, le Sénat du Canada, la Bibliothèque du

Parlement et le Service de protection du Parlement ainsi que le Bureau du Conseil privé et le Cabinet du premier ministre. Ces institutions démocratiques essentielles ont pu continuer à fonctionner tout au long de la pandémie et pendant l'occupation de la rue Wellington.

EXPLOITATION DES ÉDIFICES DU PARLEMENT DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET DES ÉVÉNEMENTS IMPRÉVUS

Au cours de la deuxième année complète de la pandémie de COVID-19, Services publics et Approvisionnement Canada a apporté un certain nombre de modifications aux systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation des édifices du Parlement. Le Ministère a également mis en œuvre des programmes rigoureux de surveillance de la qualité de l'air intérieur afin de garantir la sécurité du personnel et des parlementaires dans leur milieu de travail.

Les événements imprévus, comme l'occupation de la rue Wellington, ont donné du fil à retordre à Services publics et Approvisionnement Canada concernant la poursuite des travaux essentiels. Services publics et Approvisionnement Canada

a collaboré étroitement avec le Parlement et d'autres organismes afin de mettre rapidement en œuvre des mesures d'atténuation pour limiter les perturbations au Parlement, notamment l'installation de barrières de sécurité et de contrôles d'accès améliorés autour de la Cité parlementaire. De plus, Services publics et Approvisionnement Canada a offert du soutien sur place en tout temps afin de garantir une intervention rapide. Services publics et Approvisionnement Canada a travaillé en étroite collaboration avec le Service de protection parlementaire, la Gendarmerie royale du Canada, la Commission de la capitale nationale et bien d'autres pour mettre en œuvre des mesures de sécurité visant à accroître la sécurité des occupants des immeubles.



ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

La rénovation des édifices patrimoniaux et les nouvelles constructions au sein de la Cité parlementaire offrent la possibilité d'intégrer des éléments d'accessibilité universelle à même les édifices et les terrains du Parlement. Les possibilités d'amélioration de l'accessibilité à cette échelle sont rares. Étant donné la fermeture de l'édifice du Centre pour sa réfection, la construction d'un nouveau Centre d'accueil, et l'élaboration des plans de paysagement de la Colline du Parlement du Parlement, les améliorations en matière d'accessibilité universelle peuvent être incorporées à grande échelle dans les concepts afin de dépasser les normes actuelles. Ceci permettra à

la Cité parlementaire de devenir universellement accessible pour que tous les Canadiens puissent en bénéficier.

Au cours de la dernière année, l'équipe chargée de l'accessibilité universelle, qui a pour mandat de rendre la Cité parlementaire du Canada universellement accessible, a accompli deux grandes réalisations :

1. L'élaboration de la stratégie et du plan d'action universels pour la Cité parlementaire;
2. Le développement d'outils pour la mise en place de l'accessibilité universelle.



L'équipe de l'accessibilité universelle s'est jointe au responsable de l'accessibilité de la Bibliothèque du Parlement pour visiter le Musée des sciences et de la technologie du Canada et explorer la façon dont le musée retire les obstacles à l'accessibilité. — Services publics et Approvisionnement Canada

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE ET D'UN PLAN D'ACTION

En 2021 à 2022, la stratégie et le plan d'action en matière d'accessibilité universelle ont été créés pour la Cité parlementaire. Cette stratégie vise à faire de la Cité parlementaire du Canada un modèle et un chef de file mondial en matière d'accessibilité universelle. Elle éclaire et guide la mise en place de l'accessibilité universelle dans l'ensemble de la Cité parlementaire.



Services publics et Approvisionnement Canada

SOUTENIR L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

La **stratégie et le plan d'action en matière d'accessibilité universelle**

décrivent une vaste vision de l'avenir et six objectifs connexes, établissent un programme de vérification exhaustif fondé sur les pratiques exemplaires en matière d'accessibilité universelle et définissent une voie à suivre pour tirer parti du vaste programme de réfection et de modernisation en cours afin de créer une Cité parlementaire plus inclusive et universellement accessible. La stratégie propose :

- des conseils pour faire de la Cité parlementaire un chef de file en matière d'accessibilité universelle;
- une approche pratique et progressive pour l'intégration de l'accessibilité universelle dans les projets de toutes envergures, ainsi que d'autres initiatives liées à la conception de l'environnement bâti, à l'entretien, aux opérations et aux services;
- une approche visant à assurer l'équité et l'inclusion dans l'élaboration des projets entrepris au sein de la Cité parlementaire;
- des conseils pour trouver un équilibre entre l'accessibilité universelle, le patrimoine, la durabilité et la sécurité;
- des recommandations visant à sensibiliser à l'accessibilité universelle et à poursuivre une collaboration étroite avec les personnes handicapées et les principales parties prenantes afin de garantir que les initiatives s'alignent sur les objectifs de cette stratégie.



Coin sud-ouest de l'édifice de l'Est — après l'ajout de surfaces podotactiles et de marquages de passages pour piétons. — Services publics et Approvisionnement Canada

L'équipe chargée de l'accessibilité universelle fournit un soutien continu ainsi que des ressources aux équipes de projet tout au long du processus de réfection. Elle a créé une liste de contrôle des pratiques exemplaires en matière d'accessibilité universelle en guise de référence rapide dans le processus de conception, ainsi que des guides pratiques pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action en matière d'accessibilité universelle. Par le biais d'activités de sensibilisation, l'équipe chargée de l'accessibilité universelle a établi des liens avec les équipes de projet afin de favoriser une bonne compréhension de la stratégie et de les aider à intégrer les

pratiques exemplaires en matière d'accessibilité universelle de la Cité parlementaire dans tous les projets.

L'équipe chargée de l'accessibilité universelle continue de suivre les progrès de la mise en œuvre de la stratégie à différentes étapes de chaque projet. L'équipe a mis au point un outil de suivi qui constitue une référence facile pour toutes les parties prenantes afin de s'assurer que les objectifs des meilleures pratiques d'accessibilité universelle sont mis en œuvre conformément aux recommandations formulées dans les rapports d'audit.

S'ADAPTER EN APPRENANT

Dans le but de respecter le principe clé de la Loi canadienne sur l'accessibilité, soit « Rien sans nous », Services publics et Approvisionnement Canada continue de faire participer les personnes handicapées par l'entremise de son Comité consultatif sur l'accessibilité universelle. Le mandat du comité a été mis à jour en 2021 à 2022 dans le

but d'offrir une plus grande possibilité d'impliquer la communauté des personnes handicapées en vue d'obtenir des conseils au sujet des projets en cours et futurs, ainsi que des réfections majeures. Les pratiques exemplaires en matière d'accessibilité universelle pour la Cité parlementaire ont également été mises à jour.



Améliorations en matière d'accessibilité universelle de l'édifice de l'Est—Porte Cochère par l'ajout d'indicateurs tactiles d'attention et de contrastes sur les nez de marches. Cela a une incidence sur la facilité d'utilisation pour les personnes aveugles ou malvoyantes. — Services publics et Approvisionnement Canada

COLLABORER POUR AMÉLIORER LES RÉSULTATS

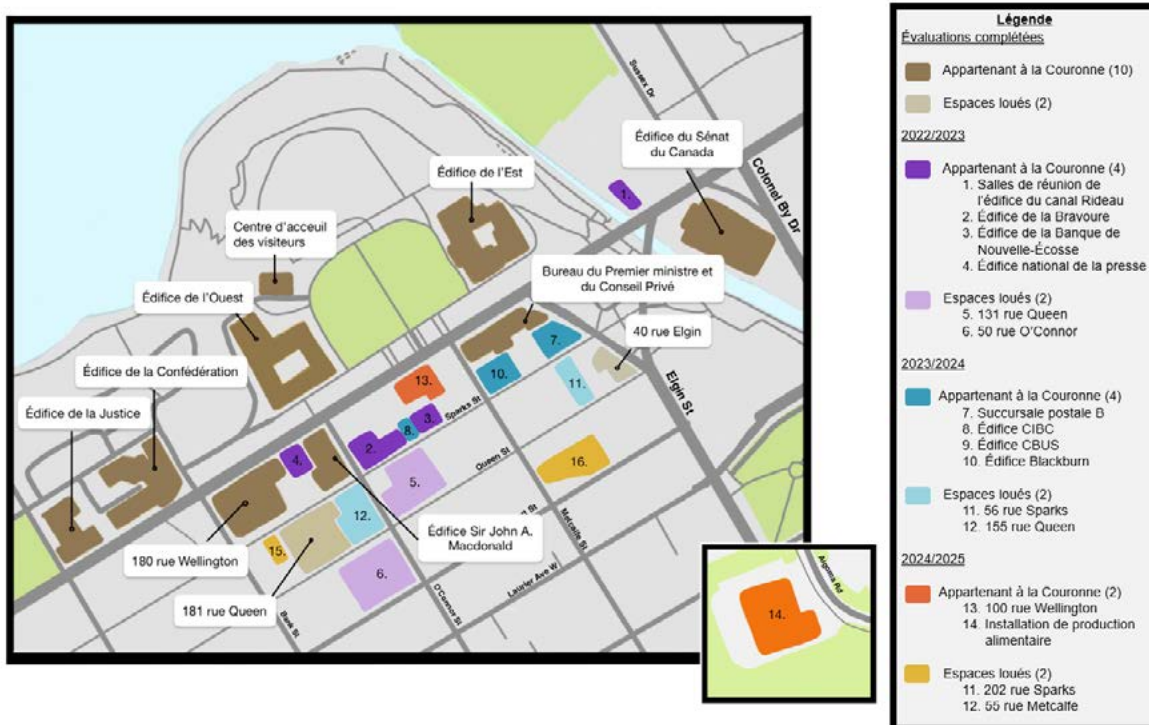
La planification des besoins futurs en matière d'accessibilité implique de passer en revue les préoccupations du passé, de comprendre les exigences actuelles et d'anticiper les besoins futurs. Le groupe de travail sur l'accessibilité universelle de la Cité parlementaire a été créé pour améliorer la collaboration entre Services Publics et Approvisionnement Canada et les partenaires parlementaires dans la mise en place d'améliorations à l'accessibilité universelle.

Services Publics et Approvisionnement Canada collabore également avec le [Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine](#), qui supervise les modifications apportées aux édifices patrimoniaux, afin de relever les défis liés à la mise en place de l'accessibilité universelle dans les édifices patrimoniaux. Nous collaborons également à des projets de recherche financés par les Normes d'accessibilité Canada sur la conservation du patrimoine et l'environnement bâti accessible.

De nombreuses vérifications de l'accessibilité universelle ont eu lieu en 2021 à 2022. Des vérifications ont été réalisées pour les terrains de la Cité parlementaire et pour 11 des bâtiments de la Cité parlementaire, dont les principales installations suivantes :

- L'édifice Sir-John-A.-Macdonald
- Le 180, rue Wellington
- L'édifice du Sénat du Canada
- Le Bureau du premier ministre et du Conseil privé

Ces vérifications ont donné lieu à des rapports qui contiennent des centaines de recommandations détaillées pour la mise en œuvre des pratiques exemplaires en matière d'accessibilité universelle.



PROGRAMME DE RÉFECTION

Le programme de réfection consiste à préserver les bâtiments et les terrains de la Colline du Parlement qui sont opérationnels, mais qui n'ont pas encore été entièrement rénovés. Ces projets associés sont conçus pour arrêter ou limiter la détérioration en

cours, répondre aux besoins urgents de réparation des bâtiments, résoudre les problèmes de santé et de sécurité et réduire le coût et la complexité des futurs grands projets de réfection en s'appuyant sur les travaux de réfection.

LA PENTE NORD

L'escarpement de la pente nord, qui fait face à la rivière des Outaouais et à la province de Québec, est l'un des éléments patrimoniaux les plus visibles et les plus importants de la Colline du Parlement.

Au fil du temps, la pente nord a été envahie par des plantes invasives. Ces plantes envahissantes ont non seulement empêché les arbres et arbustes locaux de pousser, mais elles ont également rendu le sol instable et dangereux pour les visiteurs de cette zone de l'édifice du Centre.

Le projet de végétalisation de la pente nord vise à revitaliser la forêt du côté nord de l'édifice du Centre pour la rendre plus diversifiée grâce à des

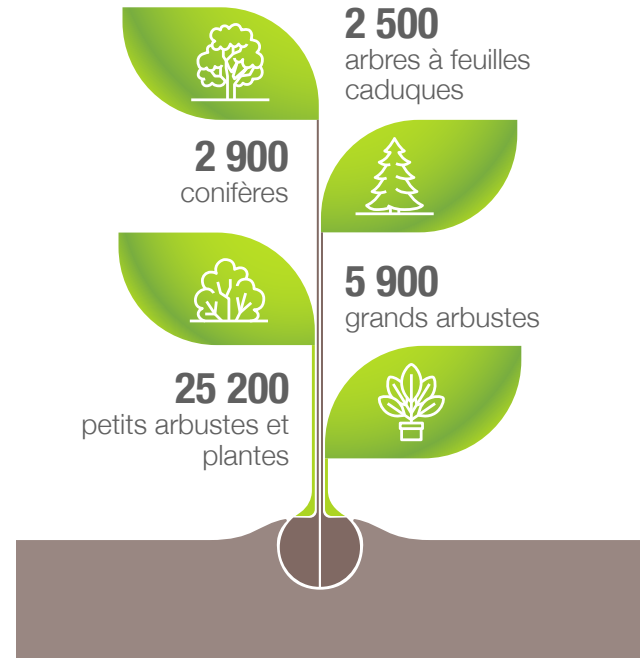
arbres et des arbustes locaux. La revitalisation de la pente nord aura de multiples avantages, notamment la stabilisation du sol, la restauration des couleurs et des contrastes perdus et l'amélioration des chances de survie de la forêt contre les maladies et les infestations d'insectes. En outre, ce projet rendra la pente nord plus sûre pour tous les visiteurs de la Colline du Parlement en stabilisant le sol et en empêchant les glissements de terrain sur les sentiers publics. Pour assurer le bon déroulement du projet, des réunions mensuelles et des visites du site de la pente nord ont été organisées par Services publics et Approvisionnement Canada pour les divers partenaires et parties prenantes.



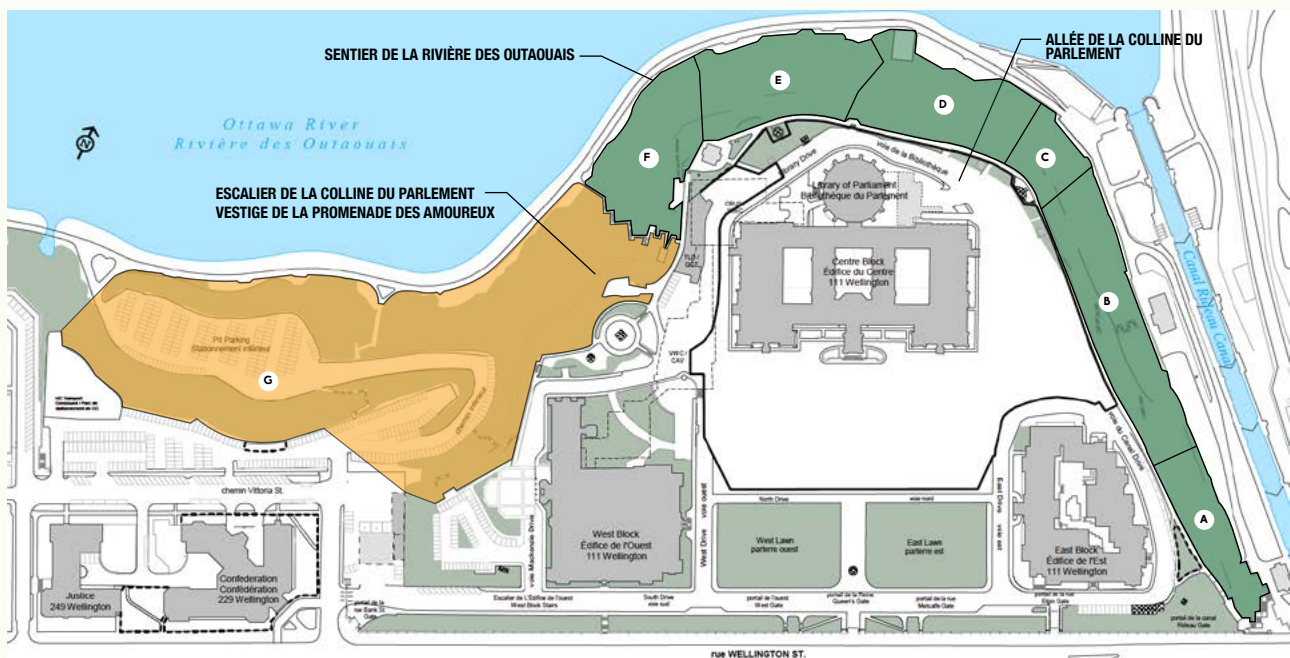


La première phase du projet a été mise en œuvre en mars 2021, ce qui a permis de terminer les travaux initiaux avant la saison de nidification des oiseaux. Le reste des travaux a été réalisé en 2022. Les équipes de travail ont enlevé les arbustes et les plantes envahissantes les plus petites et ont planté environ 36 500 nouveaux arbres, arbustes et plantes soigneusement sélectionnés parmi les espèces domestiques qui aideront à stabiliser la pente. Les équipes de travail ont également travaillé à la réhabilitation et à la stabilisation des vestiges de la Promenade des amoureux sur la pente de la Colline du Parlement.

Statistiques concernant la pente nord



À l'avenir, nous entretiendrons et surveillerons la pente pour assurer le succès à long terme de la reforestation.



Plan de la pente nord

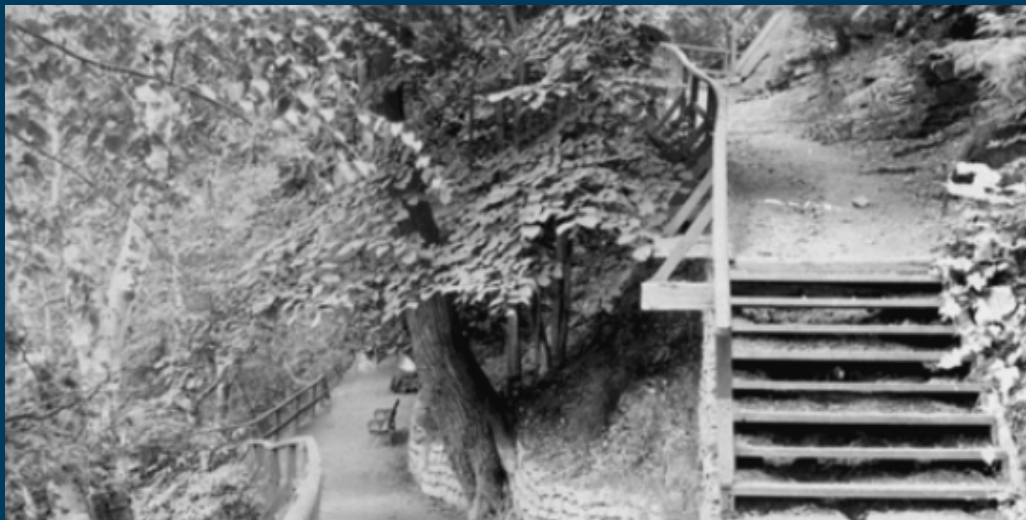
LA PROMENADE DES AMOUREUX

Si l'on demandait de quoi il s'agissait aux Canadiens aujourd'hui, la plupart d'entre eux ne connaîtraient pas la Promenade des amoureux, un sentier qui longeait le milieu de l'escarpement de la pente nord. Son histoire est même quelque peu nébuleuse. Il semblerait que cette promenade ait été à l'origine un sentier pour les populations autochtones locales. Il a ensuite été utilisé par les bûcherons de la région pour se déplacer de leurs maisons dans le quartier du marché Byward jusqu'aux glissoires de rondins à l'ouest.

Quelque temps après la Confédération, le chemin a été élargi et aménagé à l'aide de béton et des rampes de sécurité y ont été installées. Le sentier a été populaire pendant un certain temps et utilisé par les citoyens

et les visiteurs du Parlement pour y faire une promenade et le tour des lieux. Le sentier a été fermé au début de la Première Guerre mondiale par crainte que des saboteurs ne s'en servent pour accéder aux conduits de ventilation de l'édifice du Centre et placer des explosifs sous le bâtiment.

En 1936 et en 1937, des glissements de terrain ont emporté environ 18 mètres du chemin, lequel n'a jamais été officiellement rouvert. Avec le temps, d'autres endroits se sont effondrés. La reconstruction de la Promenade des amoureux a été examinée à plusieurs reprises par le Parlement, mais les travaux n'ont pas été entrepris en raison de problèmes liés à l'érosion du sol. Les travaux sur la pente nord permettront de résoudre ces problèmes d'érosion. Ce qui reste du chemin sera préservé à des fins d'appréciation historique et de sécurité publique.



La Promenade des amoureux, Colline du Parlement, Albertype Company, Bibliothèque et Archives Canada, PA023894.



Services publics et Approvisionnement Canada

Vidéo : Rétablir la pente nord à son état d'origine



PROGRAMME DE L'ÉQUIPEMENT ET DES ÉLÉMENTS DE CONNECTIVITÉ DES ÉDIFICES

Ce programme met en œuvre des projets à l'échelle de la Cité parlementaire qui contribuent à moderniser les technologies de communication et d'information à l'échelle du campus. Ces différents projets permettent à plus de 30 bâtiments situés dans l'enceinte de la Cité parlementaire de répondre aux besoins professionnels modernes des parlementaires. Les projets sont coordonnés et intégrés aux projets de la vision et du plan à long terme au fur et à mesure de leur déploiement, afin de garantir une livraison efficace et rentable des éléments de connectivité des édifices.

Notre collaboration avec l'administration parlementaire a fait progresser notre travail visant à moderniser et à mettre en œuvre de nouvelles infrastructures et de nouveaux systèmes. Ceux-ci sont nécessaires pour assurer un approvisionnement efficace et continu de la technologie de l'information et de la communication à l'échelle du campus pour les parlementaires, le soutien législatif et les visiteurs.

De nombreux projets clés ont été achevés en 2021 à 2022, y compris :

Atténuation des risques liés au centre de données – phase 1 : Création d'un centre informatique de secours pour déployer l'infrastructure informatique et permettre aux technologies de réduire le risque de perturbations.

Amélioration des bâtiments de base de l'infrastructure des technologies de l'information – phase 1 : Modernisation de diverses salles d'équipement informatique et de l'infrastructure connexe dans la Cité parlementaire.

Modernisation de la télévision d'accès communautaire du Parlement – phase 1 :

Modernisation de l'infrastructure informatique et du câblage, ainsi que le développement d'applications mobiles pour accepter le changement technologique du secteur de la radiodiffusion, qui passe du contenu analogique au contenu numérique.



Consoles des salles de réunion des comités : Une console d'interprétation simultanée améliorée pour appuyer le service d'interprétation parlementaire. — photo fournie par la Direction des services de l'information (DSI) du Sénat du Canada

Les avancements dans la planification et la mise en œuvre de divers projets visant à moderniser l'infrastructure et les systèmes de technologie de l'information ont également continué à progresser tout au long de l'année, notamment :

Centre de technologie de l'information : Déplacement du centre de données de la Chambre des communes et des espaces de soutien qui y sont associés dans une nouvelle installation à l'extérieur de la Cité parlementaire.

Réseau de base de la technologie de l'information : Expansion de l'infrastructure informatique existante de l'immeuble du 155, rue Queen, afin de répondre au besoin d'une voie d'accès diversifiée du réseau parlementaire et de desservir l'ensemble de l'immeuble et de ses occupants.

Amélioration des bâtiments de base de l'infrastructure des technologies de l'information – phase 2 : Ajustement et modernisation des salles d'équipement relatif à la technologie de l'information et de l'infrastructure des voies d'accès connexe à l'intérieur du bâtiment dans la Cité parlementaire.

Atténuation des risques liés aux centres de données – phase 2 : Création d'autres centres informatiques de secours pour déployer l'infrastructure informatique et permettre aux technologies de réduire le risque de perturbations.

Services intégrés reliés au campus : Mise en œuvre des solutions pour répondre à l'évolution des exigences techniques et opérationnelles des parlementaires pour qu'ils puissent travailler dans un environnement de plus en plus interconnecté et mobile.

Centre d'opérations et de distribution multimédia : Regroupement des opérations multimédias des partenaires parlementaires en un seul lieu pour répondre aux besoins de surveillance, de contrôle et de distribution des services multimédias des chambres et des salles de commission.

Installation d'interconnexion de l'Est permanente : Déplacer et améliorer l'installation d'interconnexion de l'Est présente dans l'édifice de l'Est pour permettre la réhabilitation future de l'édifice sans affecter les services de connectivité pour les parlementaires.

Mise à niveau des consoles d'interprétation simultanée – phase 2 : Fournir au service d'interprétation parlementaire des systèmes et des consoles d'interprétation efficaces et sûrs au sein de la Cité parlementaire afin de fournir des services d'interprétation à distance sûrs et de haute qualité au Parlement.

Systemes de vidéosurveillance et de sécurité : Faciliter le transfert et la fusion des systèmes de vidéosurveillance et de sécurité, notamment en lançant un réseau de sécurité préventif conçu pour les environnements de menace actuels.

Infrastructure du réseau de la prochaine génération : Modifier le modèle de prestation de la téléphonie parlementaire afin d'éliminer le coût d'exploitation des lignes téléphoniques traditionnelles par l'intermédiaire de fournisseurs de services externes.

Ces projets continuent d'offrir une expérience ininterrompue aux personnes qui se trouvent dans la Cité parlementaire en garantissant une infrastructure et des systèmes fiables. Ils offrent également aux parlementaires de plus en plus de moyens de se connecter de manière efficace dans des environnements de travail mobiles. En étroite collaboration avec nos partenaires, nous poursuivons la réalisation de ce travail essentiel, tout en maintenant un environnement informatique robuste et sûr.



Serveurs bleus : Des serveurs d'atténuation des risques liés aux centres de données sont situés sur un nouveau site de reprise après sinistre. — photo fournie par le Bureau de gestion des projets de technologie de l'information (BGPTI) de la Chambre des communes.

RÉHABILITATION DE L'ÉDIFICE DE L'EST

La phase 1 du projet de réhabilitation de l'édifice de l'Est vise à effectuer des réparations urgentes dans quatre zones de l'enveloppe de l'aile de 1867. Ces zones comprennent la tour sud-ouest, l'entrée de la tour sud-est (l'entrée de l'agriculture), l'entrée sud et l'entrée du gouverneur général.

Nous avons mis en place un programme d'entretien amélioré qui prévoit des travaux d'entretien systématiques, et nous avons élaboré la phase 2 du projet de réhabilitation de l'édifice de l'Est, qui est un programme continu d'examen et d'enquête pour identifier les problèmes à résoudre avant la réhabilitation complète de la structure.

Dorénavant, Services publics et Approvisionnement Canada continuera de travailler avec des parties prenantes à l'élaboration de programmes fonctionnels, ainsi qu'à l'achèvement d'études techniques et de faisabilité pour éclairer la mise en œuvre de futurs grands projets de réhabilitation. Par exemple, la réhabilitation de l'édifice de la Confédération et la construction d'une installation de manutention des matériaux.

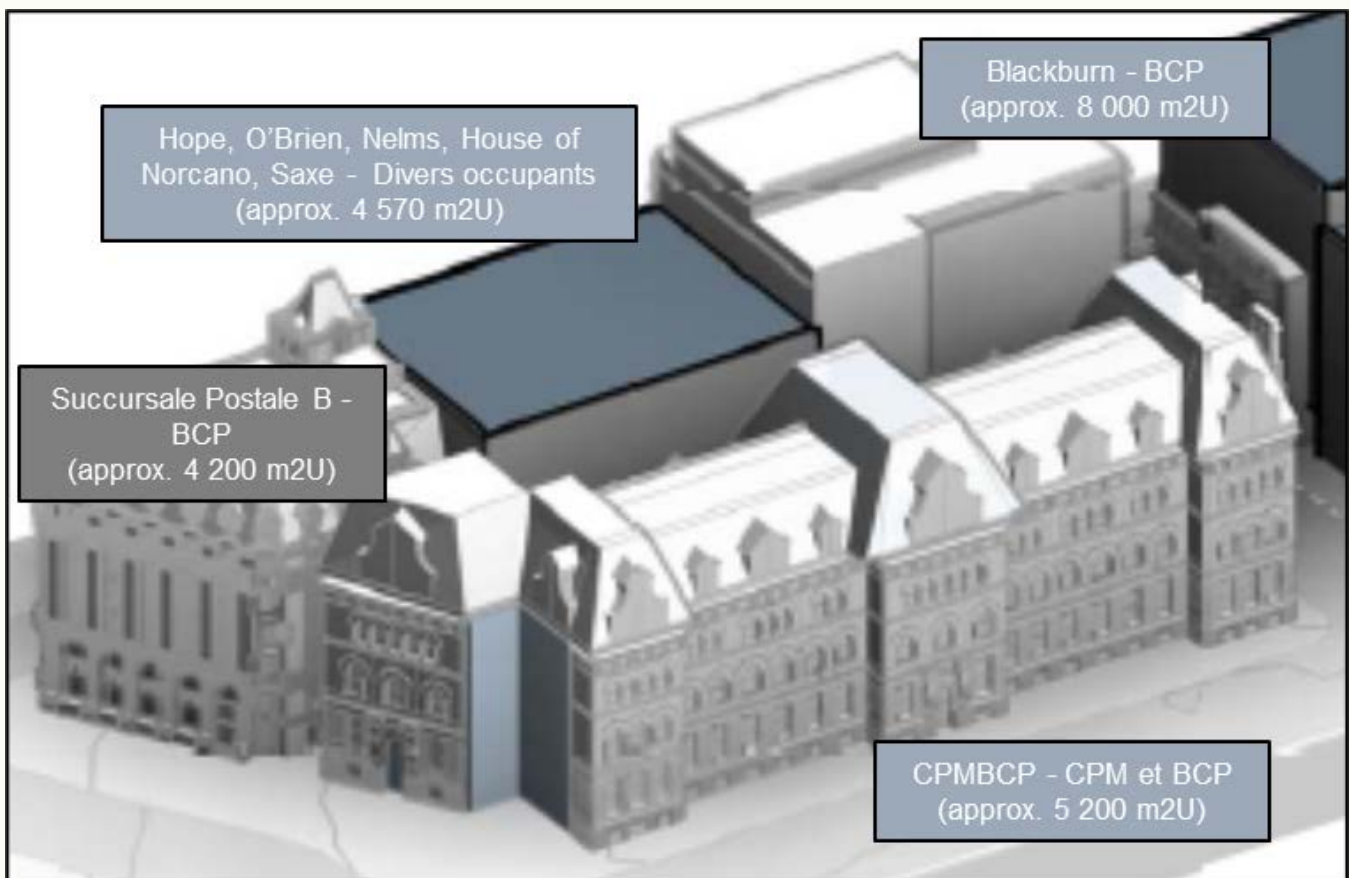
[Regardez les travaux extérieurs de l'édifice de l'Est en accéléré](#)



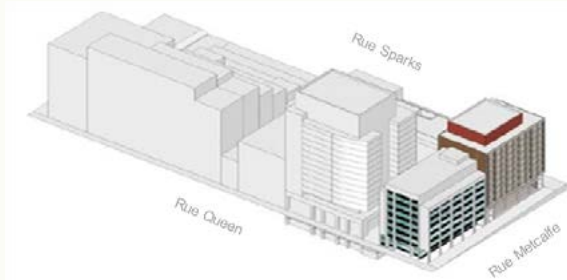
L'ÎLOT 1

L'îlot 1 est situé sur la rue Wellington, juste en face des édifices de l'Est, entre les rues Elgin et Metcalfe. Il comprend des bâtiments qui abritent le bureau du premier ministre et du Conseil privé, ainsi que d'autres petits bâtiments patrimoniaux qui sont dans un état de détérioration avancée. Par exemple, l'édifice du Bureau du premier ministre et du Conseil privé, construit en 1884, et l'édifice Blackburn, construit en 1911, arrivent à la fin de leur cycle de vie. Le projet de réaménagement de l'îlot 1 transformera ces bâtiments sous-utilisés et détériorés pour offrir des locaux modernes au personnel du Cabinet du premier ministre et du Bureau du Conseil privé.

En vue du projet de réaménagement de l'îlot 1, des locaux transitoires doivent être prévus pour reloger les occupants de l'îlot. À cette fin, en 2021, Services publics et Approvisionnement Canada a acquis de la Commission de la capitale nationale les immeubles situés au 100, rue Sparks et au 30, rue Metcalfe. Les travaux de réaménagement devraient commencer en 2024. Ce projet comprend la construction d'un nouveau bâtiment de 14 étages qui produira zéro émissions nettes et répondra aux exigences de la norme LEED Platine. L'espace réaménagé répondra également aux normes d'accessibilité universelle et abritera des commerces au rez-de-chaussée afin de maintenir la présence commerciale de la rue Sparks.



Bâtiments de l'îlot 1 à rénover ou à démolir en vue d'un nouvel aménagement



100, rue Sparks et 30, rue Metcalfe : emplacements des locaux provisoires

Le projet de réaménagement de l'îlot 1 repose sur une approche par étapes :

Îlot 1 — Phase 1 : Édifice érigé sur un terrain intercalaire

En 2028, après la relocalisation des occupants de l'édifice Blackburn vers ce nouvel espace transitoire, le développement d'un nouvel édifice érigé sur un terrain intercalaire commencera sur le lot adjacent à l'immeuble Blackburn. Ce site

sera réaménagé en un nouveau bâtiment unique et fournira des locaux transitoires aux occupants du Bureau du premier ministre et du Conseil privé pendant la deuxième phase du réaménagement.

Îlot 1 — Phase 2 : Réhabilitation du Bureau du premier ministre et du Conseil privé

La réhabilitation du Bureau du premier ministre et du Conseil privé devrait commencer en 2033. Le Bureau du Conseil privé déménagera la plupart de ses occupants dans les locaux transitoires du 100, rue Sparks et du 30, rue Metcalfe. Ces locaux offriront une capacité supérieure pour répondre aux besoins d'expansion des clients.

Possibilité d'adaptation

Davantage d'études et de consultations sont nécessaires pour déterminer si le Cabinet du premier ministre et le Bureau du Conseil privé peuvent rester sur place pendant la construction de l'îlot 1. Si cela n'est pas possible, des options seront évaluées pour déterminer d'autres emplacements.



L'ÎLOT 2

L'îlot 2 est l'un des trois îlots urbains qui revêtent une grande importance historique au sein de la Cité parlementaire. Situé sur la rue Wellington, au sud de la colline du Parlement et dans le cœur animé du centre-ville, l'îlot 2 est connu comme le seuil entre la ville et la Couronne, car il fait face à la colline du Parlement au nord, et au centre commercial

de la rue Sparks au sud. Le projet de l'îlot 2 englobe environ 10 000 mètres carrés d'espace de bâtiment existant sur l'îlot bordé par les rues Metcalfe, O'Connor et Sparks, à l'exclusion de l'ancien édifice de l'ambassade des États-Unis et de l'ancien édifice de la CIBC sur la rue Sparks, qui abritera un Espace pour les peuples autochtones.

CONCOURS DE CONCEPTION ARCHITECTURALE

La vision et le plan à long terme pour l'îlot 2 consistent à moderniser et à renouveler ces bâtiments importants de manière à préserver leurs éléments patrimoniaux et leurs caractéristiques uniques. Les mises à jour seront axées sur la

modernisation de l'infrastructure et la conservation de l'architecture traditionnelle et gothique de l'édifice du Centre, mettant ainsi en valeur l'histoire des bâtiments.



Projet de réaménagement de l'îlot 2 — Institut royal d'architecture du Canada (raic.org)

Un concours de conception, inspiré du premier concours de conception tenu en 1859 pour les édifices parlementaires originaux, a été lancé en décembre 2020 afin de donner lieu à de nouvelles idées pour le plan de l'îlot 2.

En faisant appel à l'Institut royal d'architecture du Canada, cette compétition internationale a été organisée en vue de choisir un cabinet d'architecture chargé de concevoir la vision pour l'avenir de l'îlot 2.



À propos du concours de conception architecturale pour l'îlot 2 — Canada.ca (tpsgc-pwgsc.gc.ca)



Concepts proposés pour l'îlot 2 — Canada.ca (tpsgc-pwgsc.gc.ca)

En raison des défis supplémentaires liés aux restrictions de la pandémie, le concours a eu lieu en ligne. Les présentations des concurrents se sont faites par vidéoconférence devant un jury indépendant. Le jury était composé de concepteurs professionnels nationaux et internationaux, de membres du milieu universitaire canadien, de la société civile canadienne, et de membres du Parlement. Des experts techniques ont soutenu le jury au cours des diverses discussions sur l'urbanisme, le cadre bâti, la conception structurelle, la durabilité et l'accessibilité. Le jury comprenait trois parlementaires et six membres autochtones.

[Membres du jury du concours de conception architecturale de l'îlot 2](#)

Le concours de conception architecturale s'est déroulé en deux phases.

La première phase était ouverte à toutes les parties intéressées. Le 22 décembre 2020, une [demande de qualification](#) pour le concours de conception architecturale a été officiellement publiée et ouverte au public.

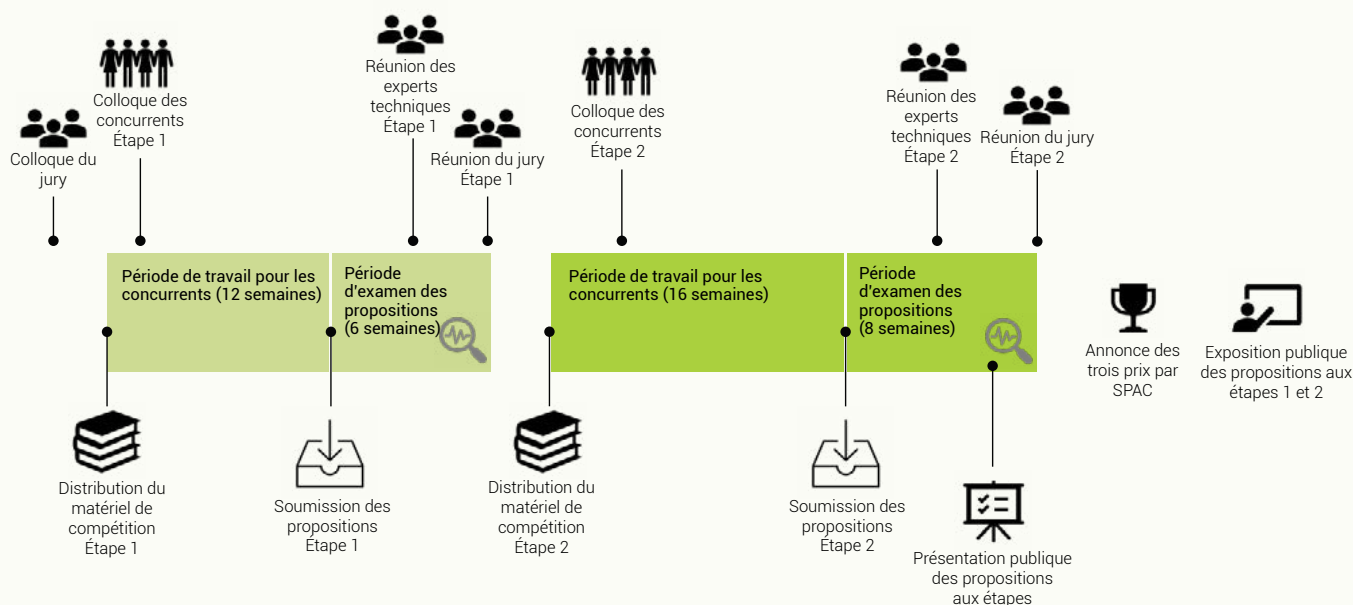
La deuxième phase a été divisée en deux étapes différentes. Dans un premier temps, Services publics et Approvisionnement Canada a invité les douze concurrents ayant obtenu la note la plus élevée à l'issue de la demande de qualification à participer au concours de conception et à présenter des projets plus détaillés. Chacun des douze concurrents a soumis une ébauche de son concept pour une évaluation, et le jury a ensuite sélectionné les six meilleurs concepts.

La deuxième étape de la phase 2 a commencé en octobre 2021. Les six concurrents restants ont soumis des concepts avancés, qui ont été présentés publiquement lors d'un événement virtuel en ligne, organisé conjointement par Services publics et Approvisionnement Canada et l'Institut royal d'architecture du Canada.

[Renouvellement de l'îlot 2 : Une présentation virtuelle](#) (lien externe)

Le jury a évalué les projets en choisissant celui qui réunissait le mieux le passé, le présent et l'avenir et qui honorait et respectait l'importance de l'espace, qui se trouve au cœur de la Cité parlementaire du Canada.

PROCESSUS ET FRISE CHRONOLOGIQUE DE LA COMPÉTITION



L'ANNONCE DU LAURÉAT

Le 16 mai 2022, un événement ministériel a eu lieu et Mme Filomena Tassi, ancienne ministre de Services publics et Approvisionnement Canada, a annoncé [l'équipe gagnante du concours de conception de l'îlot 2](#) : Zeidler Architecture Inc. (Toronto, Canada), en association avec David Chipperfield Architects (Londres, Royaume-Uni). [Consultez notre site Web](#) pour voir les propositions des six derniers compétiteurs.

La prochaine phase du projet de l'îlot 2 comprend la négociation d'un contrat avec l'entreprise gagnante qui sera finalisé en 2023 et l'exploration des détails concernant les exigences fonctionnelles du Parlement. Une fois cette étape finalisée, un budget de base pour le projet sera créé.



Lauréat : Zeidler Architecture, en association avec David Chipperfield Architects

RÉHABILITATION DE L'ÉDIFICE DU CENTRE

La réhabilitation de l'édifice du Centre et la construction du nouveau Centre d'accueil des visiteurs du Parlement sont les projets de réhabilitation du patrimoine les plus importants et complexes de l'histoire du Canada.

L'édifice du Centre, qui est le principal édifice du Parlement du Canada, sera entièrement modernisé et conservera son importance patrimoniale emblématique. Le nouveau Centre d'accueil des visiteurs du Parlement du Canada renforcera considérablement la sécurité et accueillera les fonctions parlementaires qui doivent demeurer à proximité de l'édifice du Centre, mais qui ne

peuvent pas s'y retrouver, tout en offrant une meilleure expérience aux visiteurs du Parlement du Canada. Cette nouvelle installation souterraine fera toute la longueur de l'édifice du Centre, reliant les édifices du Centre, de l'Est et de l'Ouest pour former un complexe parlementaire intégré.

Pour maximiser les gains d'efficacité et réduire les risques liés au programme, Services publics et Approvisionnement Canada a entamé des travaux de construction qui sont indépendants des résultats de la conception, tandis que les travaux de conception se poursuivent.

COÛTS ET CALENDRIER

Services publics et Approvisionnement Canada a établi les coûts de base, la portée et le calendrier en juin 2021 grâce à sa collaboration importante avec le Parlement, qui a facilité la prise de décisions clés au sujet de la portée et de la conception. La fourchette budgétaire du programme s'étend de 4,5 G\$ à 5 G\$, et les travaux de construction devraient se terminer en 2030 à 2031. La portée du budget a fait l'objet d'une évaluation indépendante

menée par Turner & Townsend, expert-conseil tiers en gestion des coûts, du temps et des risques. De plus, Services publics et Approvisionnement Canada a publié un rapport d'étape trimestriel sur l'avancement du projet en mars 2022. Le [rapport de diligence raisonnable](#) de Turner & Townsend et les [rapports trimestriels](#) sont accessibles sur notre site Web.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE CONCEPTION

La conception schématique de l'édifice du Centre et du Centre d'accueil des visiteurs du Parlement a été achevée à 90 % au cours de la période visée. Les concepts de l'immeuble de base, dont les systèmes structurels, mécaniques et électriques, ont évolué, tout en permettant l'atteinte d'un juste équilibre entre les objectifs du projet en matière de patrimoine, de durabilité et d'accessibilité, ainsi que les exigences en matière de programmation fonctionnelle du Parlement.

Services publics et Approvisionnement Canada a continué à travailler avec l'Institut royal d'architecture du Canada, qui a mis sur pied un comité d'examen de la conception indépendant composé d'éminents architectes et professionnels canadiens de la conception, afin de fournir des conseils en matière de conception pour garantir l'élaboration d'une conception de classe mondiale.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Grâce à la collaboration entre Services publics et Approvisionnement Canada et des partenaires de l'industrie pour établir des protocoles stricts sur le chantier de construction, comme le port du masque, le contrôle rigoureux des entrées et les tests rapides, les travaux de construction ont continué à progresser malgré la pandémie. Les manifestations sur la rue Wellington ont entraîné la fermeture du chantier pendant trois semaines complètes en janvier et février 2022. Cette fermeture a eu des répercussions à court terme sur le calendrier, mais des mesures d'atténuation ont permis d'éviter toute incidence sur l'échéancier des travaux de construction. En mars 2022, les étapes clés de la construction comprenaient ce qui suit :

- À l'extérieur de l'édifice du Centre, les travaux de maçonnerie sur la façade nord se sont poursuivis et ont été achevés à 25 %.



- À l'intérieur de l'édifice du Centre, les travaux de démolition et de désamiantage ont été achevés à environ 65 %. Environ 7 millions de kilogrammes (16 millions de livres) de matériaux ont été retirés de l'édifice du Centre.



- Les travaux d'excavation du Centre d'accueil du Parlement souterrain étaient achevés à 65 %.



Photos : Services publics et Approvisionnement Canada

En ce qui concerne l'isolation des fondations de l'édifice du Centre, un espace ou un « fossé » est requis autour du périmètre de l'édifice pour permettre à la structure principale de bouger en cas de tremblement de terre. Ces travaux ont été réalisés le long de la façade nord en août 2021.



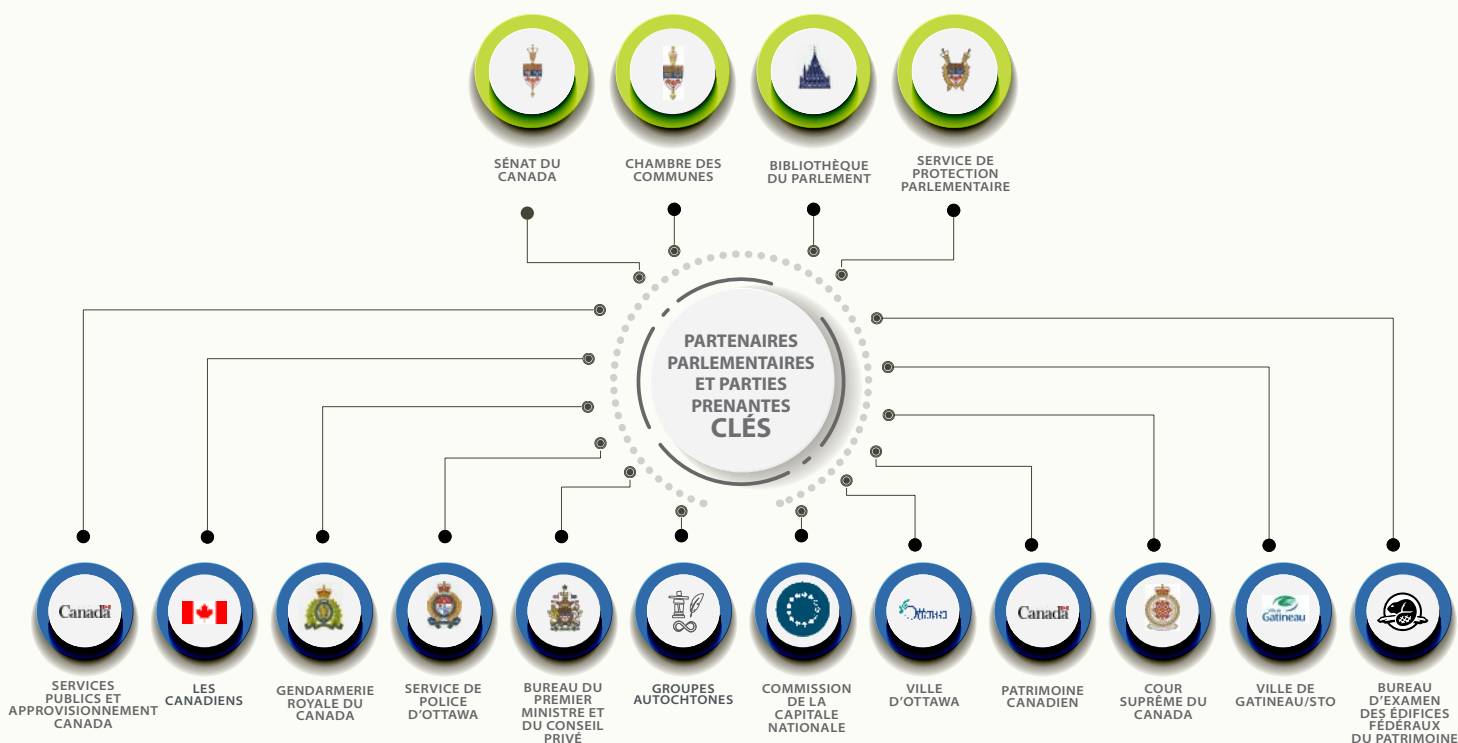
Vidéo : Mise à jour sur les travaux de construction dans le cadre du projet de l'édifice du Centre



PARTENARIATS ET MOBILISATION

Les partenariats sont essentiels à la réussite de la vision et du plan à long terme. D'abord et avant tout, la vision et le plan à long terme sont réalisés en étroite collaboration avec le Parlement. Outre ce dernier, Services publics et Approvisionnement Canada mise également sur l'expérience et les compétences d'un éventail de partenaires pour enrichir le programme et obtenir de meilleurs résultats. Grâce à ces partenariats, Services publics et Approvisionnement Canada est à même de mieux communiquer avec la population canadienne et les visiteurs pour les informer des travaux de renouvellement de la Cité parlementaire qui sont en cours.

Services publics et Approvisionnement Canada poursuit le renforcement de ses relations avec des experts en la matière pour que les divers projets bénéficient de moyens novateurs, pratiques, adaptables et inclusifs pour façonner la nouvelle Cité parlementaire. Cette collaboration avec les partenaires contribue à renforcer et à faire croître la vision et le plan à long terme.



SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES

La sensibilisation des parties prenantes se fait de différentes façons dans le cadre de la vision et du plan à long terme. De nombreuses activités visant à informer et à mettre à contribution les partenaires

parlementaires, les spécialistes de l'industrie, les partenaires de la collectivité et le grand public ont été mises en œuvre au cours de l'année.

RECHERCHE SUR L'OPINION PUBLIQUE

À l'été 2021, Services publics et Approvisionnement Canada a confié à la firme Les Associés de recherche EKOS inc. le mandat de créer et de mener un sondage d'opinion publique auprès de la population canadienne. Le sondage portait sur l'expérience de la Cité parlementaire et les attentes à l'égard de celle-ci. Un sondage représentatif a été mené auprès de 1 551 Canadiens et Canadiennes de 18 ans et plus, auquel s'est ajoutée la participation de 501 répondants supplémentaires sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada. Les réponses obtenues ont fourni un aperçu des améliorations futures qui pourraient être apportées

à la Cité parlementaire. Environ trois répondants sur quatre ont indiqué que l'amélioration de l'accessibilité et la conservation du patrimoine étaient des objectifs clés. Prendre des mesures en fonction de ces commentaires nous permettra de maintenir une Cité parlementaire accueillante qui reflète les valeurs de l'ensemble de la population canadienne. Le rapport final d'enquête a été déposé en janvier 2022. Pour un regard plus en profondeur des données recueillies dans le cadre de l'enquête sur la Cité parlementaire, il est possible de consulter la méthodologie utilisée et les principales constatations de l'[Enquête sur la Cité parlementaire : rapport final](#).

RÉSEAU INTERNATIONAL DES PROPRIÉTÉS PARLEMENTAIRES

Le Réseau international des propriétés parlementaires est une collectivité mondiale de professionnels et d'experts qui se consacre à l'échange et au partage des connaissances en matière de conservation, de restauration et de réhabilitation d'édifices parlementaires patrimoniaux. L'objectif du Réseau est de favoriser la mobilisation et la collaboration au sein d'une collectivité mondiale de pairs détenant une expérience et une expertise particulières dans la réalisation de ces projets complexes de réhabilitation d'édifices parlementaire. Le but est de préserver et d'améliorer ces bâtiments

emblématiques pour les générations actuelles et futures.

Le Canada agit à la fois à titre de président du Comité directeur et de secrétaire du Réseau. Ces rôles lui confèrent la responsabilité de la planification du programme de travail annuel, de la coordination des réunions ordinaires du Comité directeur, de la promotion du Réseau et de la supervision des communications entre les membres.

Le Royaume-Uni a accueilli la conférence annuelle de 2021, en mode virtuel, en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. L'événement a permis aux membres d'échanger des connaissances, des leçons retenues et des pratiques exemplaires au sein d'une collectivité mondiale d'experts en la matière. Parmi les autres activités dignes d'intérêt du Réseau, il faut mentionner le lancement d'une série de webinaires comportant des séances sur la cartographie des renseignements d'un bâtiment, la gestion des risques et la gouvernance. La participation à ces forums a permis aux représentants canadiens

d'échanger au sujet des pratiques exemplaires tirées des projets de réhabilitation de la Cité parlementaire et d'acquérir des connaissances utiles provenant des autres nations en soutien au travail en cours au Canada.

La collaboration et l'échange d'informations avec les autres nations membres permettent de solidifier la vision et le plan à long terme et contribuent à la réalisation de divers projets au sein de la Cité parlementaire.

VISITES GUIDÉES DE L'ÉDIFICE DU CENTRE

Malgré l'interruption des visites publiques de l'édifice du Centre pendant les travaux de réhabilitation, les parlementaires, les médias et les parties prenantes principales ont eu l'occasion de visiter le chantier et de témoigner de l'ampleur et de la complexité du projet. L'accès aux visites du

chantier de l'édifice du Centre a été restreint en 2021 et en 2022 pour respecter les protocoles sanitaires en place en raison de la COVID-19, mais plus de 50 visites du chantier ont quand même été réalisées, ce qui a permis à près de 300 parties prenantes d'accéder au site.



Services publics et Approvisionnement Canada

PORTES OUVERTES OTTAWA 2021



Au printemps 2021, Services publics et Approvisionnement Canada a participé à l'événement annuel Portes ouvertes Ottawa qui invite le public à venir découvrir les édifices les plus intéressants d'Ottawa, plusieurs desquels ne sont habituellement pas ouverts au public. L'événement de 2021 a offert à Services publics et Approvisionnement Canada une occasion unique d'amener la population canadienne et les parties prenantes en coulisses, et de leur permettre de constater la progression des travaux de réhabilitation de l'édifice du Centre. Puisque les lignes directrices sur la COVID-19 ont empêché la tenue d'un événement en personne, cet événement

virtuel a permis aux Canadiens de voir le travail qui se faisait dans l'édifice du Centre.

L'événement virtuel d'une fin de semaine a attiré plus de 400 visiteurs qui ont pu en apprendre davantage sur le programme de réhabilitation de l'édifice du Centre grâce à des photos, à des descriptions approfondies, ainsi qu'à des visites 3D et virtuelles sur le site Web Portes ouvertes Ottawa. Ces visites virtuelles ont également permis aux visiteurs de découvrir le programme de réhabilitation de l'édifice du Centre, l'un des projets de restauration patrimoniale les plus complexes jamais entrepris au Canada.

PANNEAUX D'INTERPRÉTATION SUR LA COLLINE DU PARLEMENT ET COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN

À l'automne 2021, des palissades de chantier décoratives à grande échelle composées de grandes photos monochromes et de textes d'interprétation ont été installées sur le parterre gazonné de la Colline du Parlement, avant la première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Les panneaux et les images transmettent de l'information sur le Parlement et sur les travaux de réhabilitation en cours, sur les peuples autochtones et sur la Colline en tant que lieu de rassemblement. De plus, les panneaux offrent une signalisation pour les visiteurs.

Services publics et Approvisionnement Canada a travaillé en étroite collaboration avec les communautés algonquines Anishinabeg locales de Pikwakanagan et de Kitigan Zibi afin d'élaborer

une vue d'ensemble et de souligner l'histoire des Algonquins Anishinabeg dans cette région depuis des temps immémoriaux et les aspects actuels de leur mode de vie. Services publics et Approvisionnement Canada a également collaboré avec l'Assemblée des Premières Nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami et le Ralliement national des Métis, qui ont fourni de riches informations sur les peuples autochtones à partager avec les visiteurs. En collaboration avec les communautés autochtones et les partenaires parlementaires, ces panneaux représentaient une étape importante pour faire avancer la réconciliation tout en protégeant le chantier et en aidant à améliorer l'expérience globale des visiteurs et la vue emblématique de l'édifice du Centre en pleine construction.



Services publics et Approvisionnement Canada

Patrimoine canadien est un partenaire important dans l'amélioration de l'expérience des visiteurs sur ce site pendant les travaux. Ce ministère offre un programme d'interprétation du patrimoine de la mi-mai à la fête du Travail, y compris des visites guidées, des agents d'interprétation itinérants en poste à divers endroits, ainsi qu'une brochure pour la visite autoguidée. Grâce à ce programme, les guides-interprètes interagissent avec des milliers de visiteurs chaque année. La majorité des questions des visiteurs portent sur le projet de réhabilitation et la portion du chantier de construction visible sur le site.

Afin d'assurer la diffusion de messages exacts sur les projets de réhabilitation de la Cité parlementaire, Services publics et Approvisionnement Canada a élaboré un module de formation pour le programme des étudiants-interprètes, qui sera offert au printemps 2022 dans le cadre de leur formation générale. Services publics et Approvisionnement Canada contribue également à la brochure de la visite autoguidée extérieure qui comprend une carte et des descriptions des terrains, des monuments, des bâtiments et de leur réhabilitation.

COLLECTION D'ART PUBLIC DE LA VILLE D'OTTAWA – RUE SPARKS



Services publics et Approvisionnement Canada



Services publics et Approvisionnement Canada

La rue Sparks, une rue du centre-ville d'Ottawa abritant de nombreux bureaux et petites entreprises, a été convertie dans les années 1960 en la première rue piétonnière d'Ottawa. En 2020, Services publics et Approvisionnement Canada et la Ville d'Ottawa ont collaboré pour créer des expositions d'art public dans cette zone à forte circulation piétonnière.

Un protocole d'entente a été signé en avril 2021 avec la Ville d'Ottawa pour poursuivre la collaboration pendant encore deux ans. Les vitrines des commerces vacants se prêtaient bien à l'exposition d'œuvres commandées par la Ville d'Ottawa ou choisies à même sa collection. Ce projet a fourni une toile de fond attirante et colorée pour les événements nationaux et locaux.

MICROCOSME

L'exposition [Microcosme](#) (de juin 2021 à février 2022) mettait en vedette des œuvres commandées auprès de six artistes locaux et ont été créées durant la pandémie de COVID-19. L'exposition traitait des questions d'isolement et d'identités intersectionnelles. Elle a offert une plateforme aux collectivités sous-représentées et a permis de soutenir des artistes en difficulté au début de la pandémie. Grâce à cette collaboration avec la Ville d'Ottawa, Services publics et Approvisionnement Canada a insufflé du dynamisme à une rue importante de la Cité parlementaire. Des parties prenantes clés telles que la Zone d'amélioration commerciale de la rue Sparks, Patrimoine canadien et Tourisme Ottawa, ont accueilli favorablement l'installation qui a permis au public de profiter d'un moment collectif tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur.



Laurena Finéus

La recherche de l'amour se poursuit même face aux plus grandes difficultés



Laura Paolini

Scène de la fontaine

MOMENTS DE RÉPIT

L'exposition Moments de répit (de février 2022 à septembre 2022) présentait des œuvres des artistes inuits Brian Adams et Annie Pootoogook. L'exposition avait pour but de faire connaître la richesse des pratiques culturelles inuites. Tous les textes ont été affichés en inuktitut ainsi que dans les deux langues officielles du Canada. Les œuvres exposées provenaient des collections de la Ville d'Ottawa et de la Galerie d'art d'Ottawa.



Marie Rexford, Kaktovik, Alaska par Brian Adams (à gauche) et Visite d'une amie par Annie Pootoogook (à droite)
— Services publics et Approvisionnement Canada

MOBILISATION ET RÉCONCILIATION

Services publics et Approvisionnement Canada s'engage à collaborer avec le Parlement et les partenaires autochtones pour faire en sorte que les édifices et les terrains du Parlement du Canada

incorporent les perspectives autochtones et qu'ils accueillent et représentent les peuples autochtones du Canada.

SÉANCE DE VISUALISATION POUR L'ÉDIFICE DU CENTRE

La collaboration avec les partenaires autochtones est essentielle pour que l'édifice du Centre réhabilité et le nouveau Centre d'accueil du Parlement reflètent les perspectives et les cultures autochtones au Canada. La première séance de visualisation a eu lieu en novembre 2021 de concert avec la nation algonquine Anishinabeg. Les conversations étaient axées sur la recherche d'idées quant à la meilleure façon d'intégrer les éléments algonquins Anishinabeg, du passé et du présent, dans la conception architecturale du Centre d'accueil du Parlement.

La séance a commencé par une série d'exposés présentant les thèmes, la portée du projet et les travaux de conception effectués à ce jour. Elle a également mis en lumière des collaborations antérieures fructueuses entre les Premières Nations au sein de la Cité parlementaire, et une équipe d'architectes autochtones a montré des exemples d'espaces internationaux dont l'architecture est d'inspiration autochtone. Il s'agissait d'une importante occasion d'établir des relations : des jeunes, des femmes, des artistes, des entrepreneurs, des aînés et des chefs algonquins Anishinabeg ont participé à la séance et ont transmis leurs connaissances, leur histoire, leur culture et leurs traditions, ainsi que leurs perspectives artistiques afin d'aider à inspirer la conception et l'architecture du Centre d'accueil du Parlement. La séance a été conçue en tenant compte des protocoles culturels algonquins Anishinabeg, y compris la purification, un cercle de discussion pour les présentations d'ouverture et la prière, ainsi que les pochettes de tabac, les cadeaux et une table de médecine comprenant de la sauge, du foin d'odeur, du tabac et du cèdre. Une réunion de suivi a également eu lieu le 3 mars 2022 pour valider les thèmes et le contexte auprès des participants de la Nation algonquine Anishinabeg.



Le dessin d'un participant à la séance de visualisation
— Services publics et Approvisionnement Canada

Services publics et Approvisionnement Canada continue de planifier des réunions et des séances de visualisation avec les organisations autochtones nationales afin de s'assurer que les contributions

à la conception et à l'architecture de l'édifice du Centre représentent les perspectives autochtones provenant de l'ensemble du Canada.

RESPECTER LE MÉMORIAL AUX VICTIMES DES PENSIONNATS INDIENS

Au printemps 2021, un mémorial s'est formé spontanément devant l'édifice du Centre et autour de la flamme du centenaire après que la Première nation Tk'emlúps te Secwépemc a annoncé la découverte des tombes d'environ 215 enfants enterrées sur le terrain de l'ancien pensionnat indien de Kamloops. Le mémorial sur la Colline du Parlement a été un élément central percutant pour la première Journée nationale de vérité et de réconciliation en septembre 2021.

Services publics et Approvisionnement Canada a veillé à ce que l'entretien et les activités autour de la flamme du centenaire soient effectués dans le plus grand respect et la plus grande reconnaissance du mémorial, garantissant ainsi un accès libre pour les visites continues. En octobre 2021, Services publics et Approvisionnements Canada a joué un rôle essentiel en partenariat avec le ministère des Relations avec les Autochtones et Affaires du Nord Canada pour aider la Nation algonquine Anishinabeg à retirer le mémorial, à l'entreposer soigneusement et à en recycler les éléments conformément aux protocoles culturels.

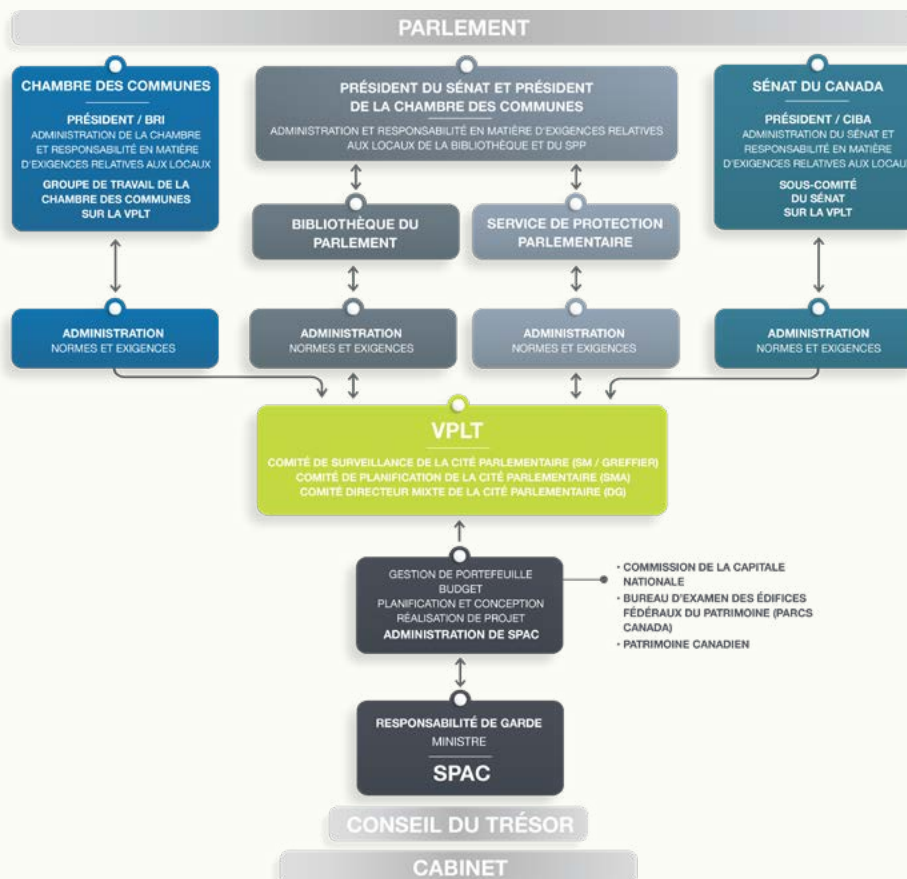


Photo du mémorial aux victimes des pensionnats indiens devant l'édifice du Centre
— Services publics et Approvisionnement Canada

GOVERNANCE DE LA VISION ET DU PLAN À LONG TERME

La vision et le plan à long terme constituent un partenariat entre le Parlement et le gouvernement du Canada. Le Parlement, représenté par les administrations du Sénat, de la Chambre des communes, de la Bibliothèque du Parlement et du Service de protection parlementaire, dirige la mobilisation relative aux exigences parlementaires au sein des organisations respectives et des comités parlementaires établis. Le gouvernement du Canada, représenté par Services publics et Approvisionnement Canada, assume l'intendance fédérale des édifices et des terrains de la Cité parlementaire, et dirige la gestion financière, la planification et la réalisation de la vision et du plan à

long terme en fonction des exigences fonctionnelles établies par le Parlement. Cette division de la responsabilité vis-à-vis de la vision et du plan à long terme entraîne un certain degré de risques dans le processus décisionnel. Ces risques sont gérés par des structures de gouvernance aux niveaux administratifs entre Services publics et Approvisionnement Canada et les administrations parlementaires, et grâce à la participation de sous-comités distincts du Bureau de régie interne de la Chambre des communes et du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.



RENDEMENT FINANCIER DU PROGRAMME

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER

FIGURE 1 : Dépenses de la Vision et du plan à long terme pour l'exercice financier de 2021 à 2022 (en millions de dollars)

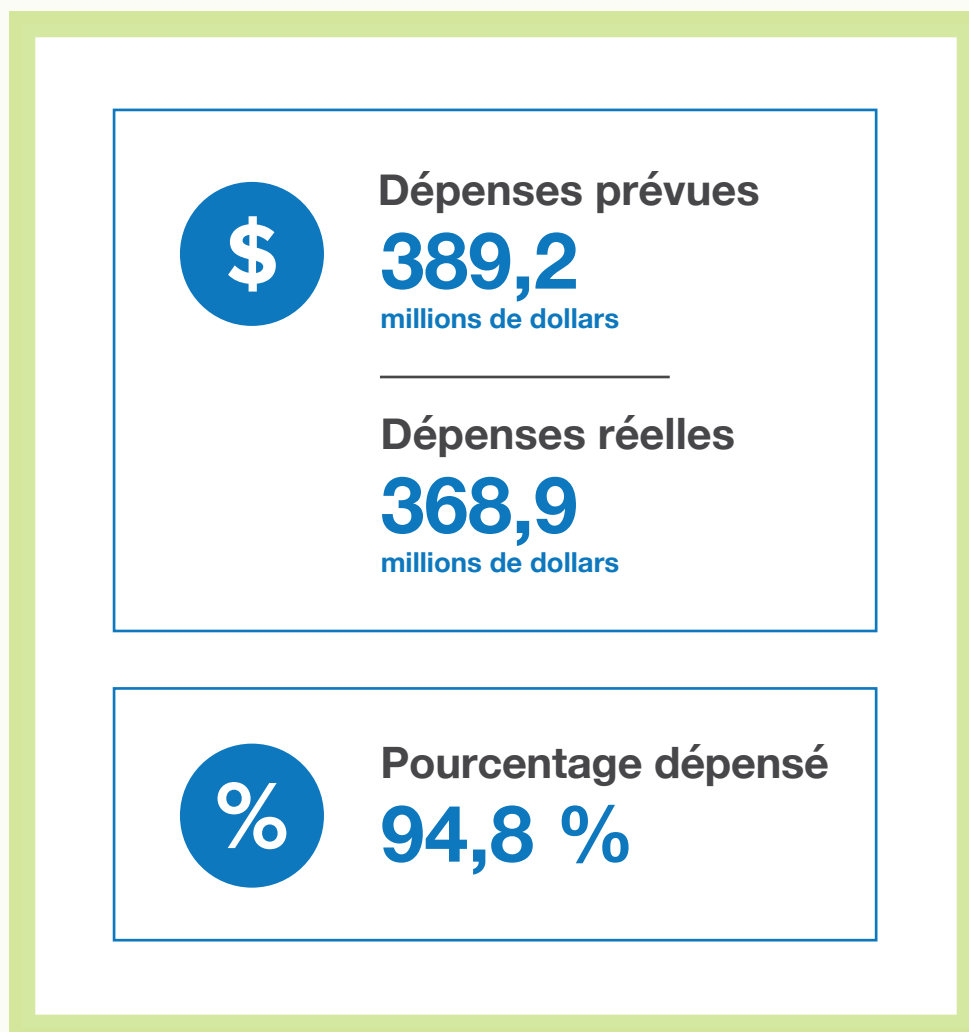


FIGURE 2 : Dépenses totales par programme de la Vision et du plan à long terme pour l'exercice financier de 2021 à 2022 (en millions de dollars)

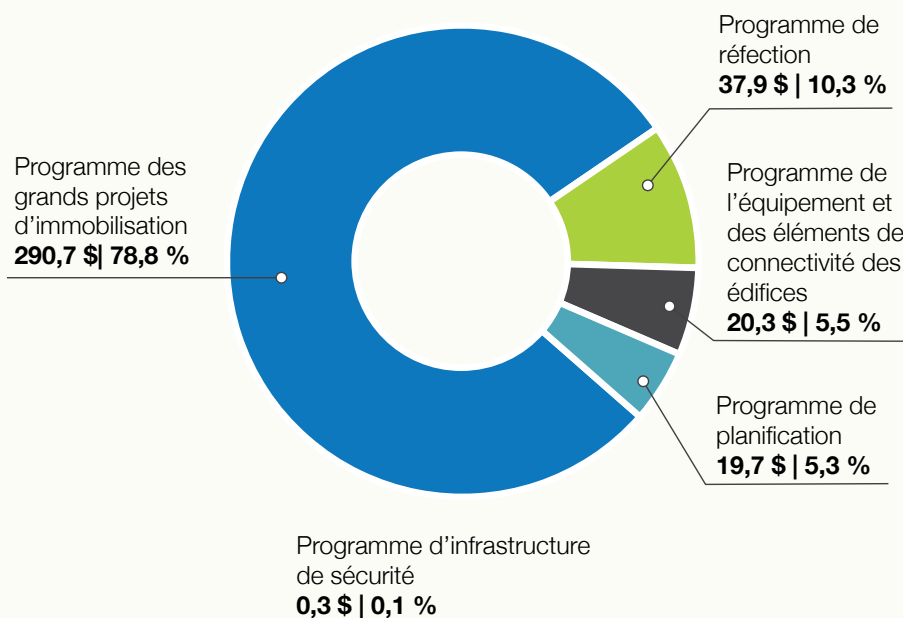
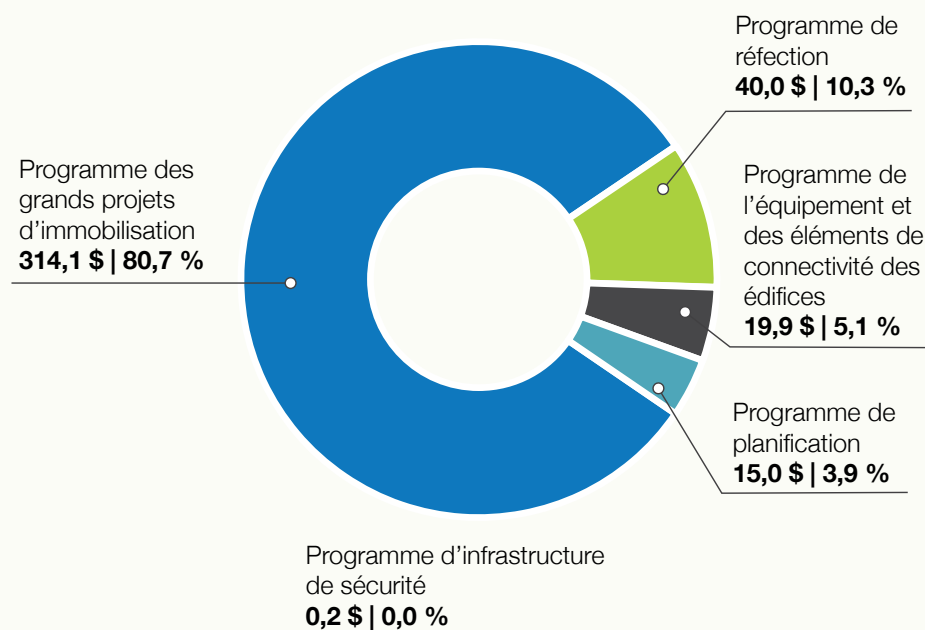
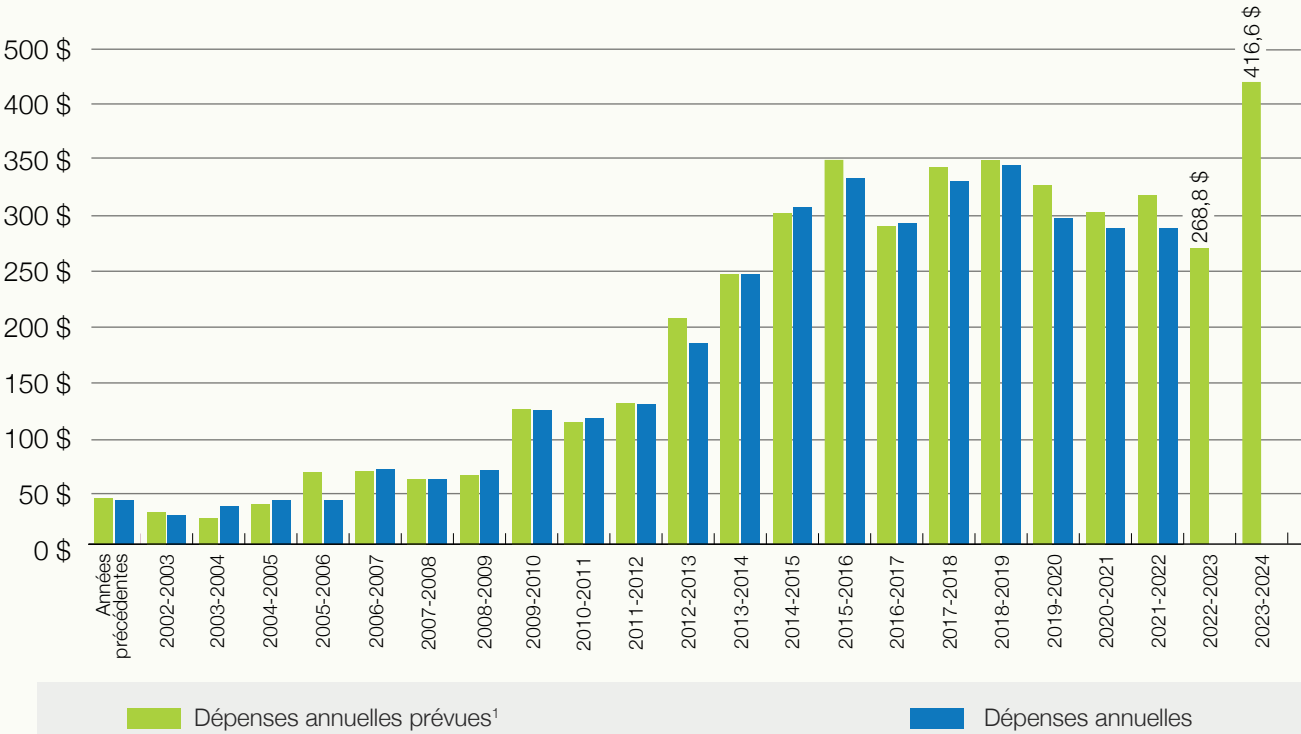


FIGURE 3 : Dépenses totales prévues par programme de la Vision et du plan à long terme pour l'exercice financier de 2021 à 2022 (en millions de dollars)



PROGRAMME DE GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATION

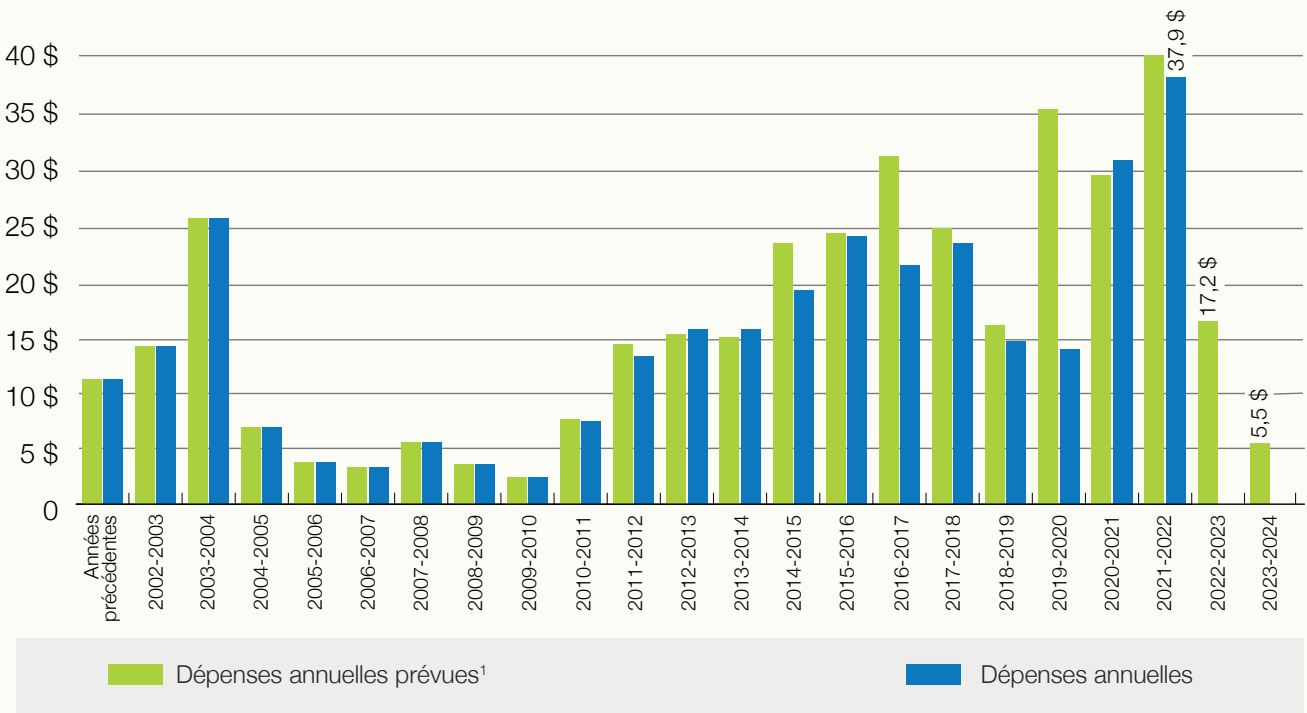
FIGURE 4 : Dépenses annuelles prévues du Programme de grands projets d'immobilisation de la Vision et du plan à long terme - exercice financier de 2021 à 2022 (en millions de dollars)



Note 1 Avant l'exercice de 2020 à 2021, le budget annuel est présenté au lieu des dépenses prévues.

PROGRAMME DE RÉFECTION

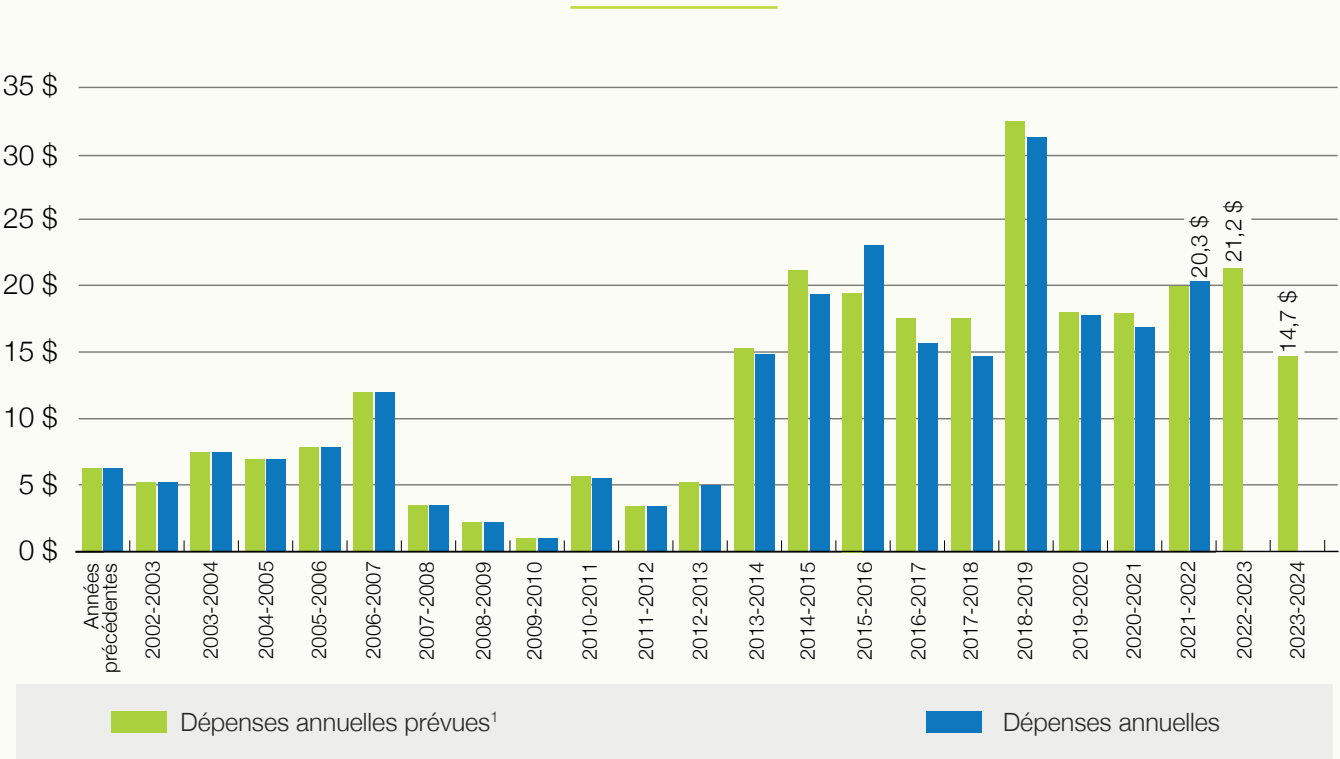
FIGURE 5 : Dépenses annuelles prévues du Programme de réfection de la Vision et du plan à long terme - exercice financier de 2021 à 2022 (en millions de dollars)



Note 1 Avant l'exercice de 2020 à 2021, le budget annuel est présenté au lieu des dépenses prévues.

PROGRAMME DE L'ÉQUIPEMENT ET DES ÉLÉMENTS DE CONNECTIVITÉ DES ÉDIFICES

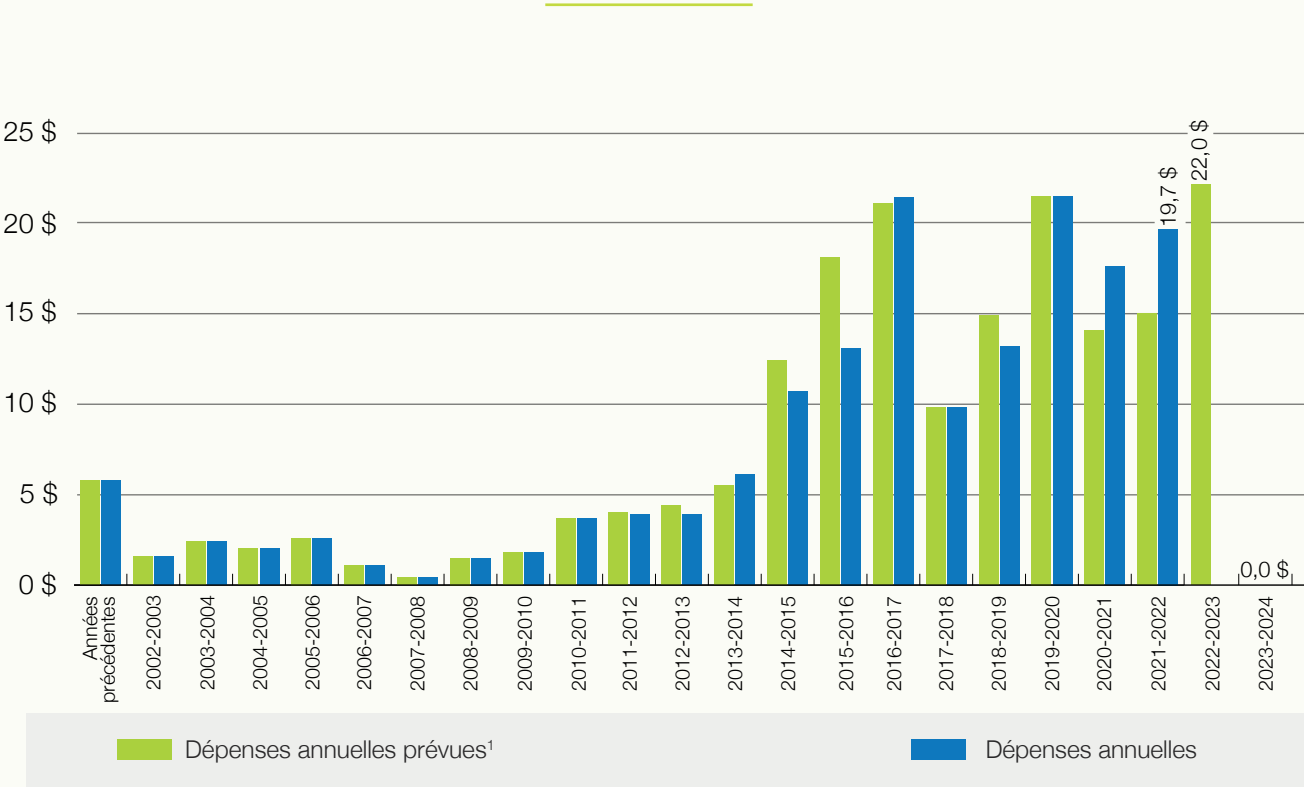
FIGURE 6 : Dépenses annuelles prévues du Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices de la Vision et du plan à long terme - exercice financier de 2021 à 2022 (en millions de dollars)



Note 1 Avant l'exercice de 2020 à 2021, le budget annuel est présenté au lieu des dépenses prévues.

PROGRAMME DE PLANIFICATION

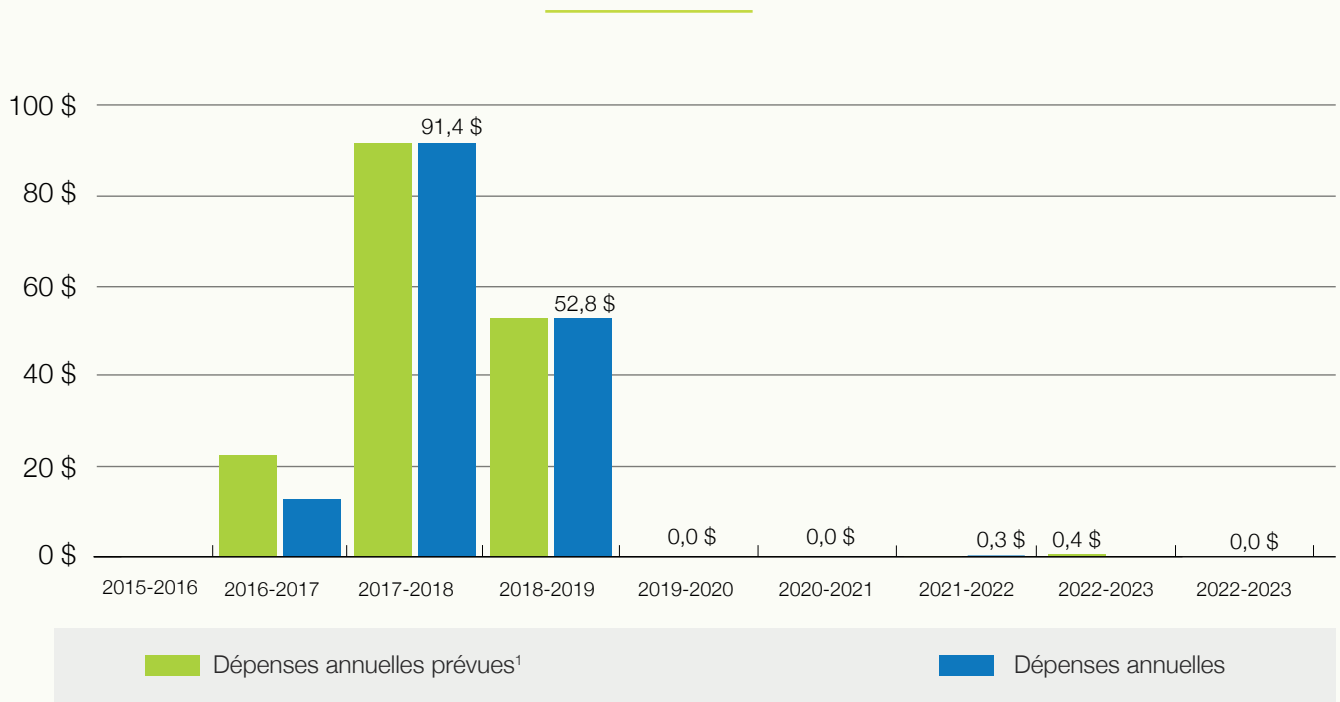
FIGURE 7 : Dépenses annuelles prévues du Programme de planification de la Vision et du plan à long terme - exercice financier de 2021 à 2022 (en millions de dollars)



Note 1 Avant l'exercice de 2020 à 2021, le budget annuel est présenté au lieu des dépenses prévues.

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE DE SÉCURITÉ

FIGURE 8 : Dépenses annuelles prévues du Programme d'infrastructure de sécurité de la Vision et du plan à long terme - exercice financier de 2021 à 2022 (en millions de dollars)



Note 1 Avant l'exercice de 2020 à 2021, le budget annuel est présenté au lieu des dépenses prévues.



SOMMAIRE DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

SOMMAIRE DES DÉPENSES ET CALENDRIER DE RÉALISATION

FIGURE 9 : Projet, programme, dépenses et calendrier de réalisation (en millions de dollars)

Programmes	Approbation du projet	Pouvoir de dépenser	BUDGET		DÉPENSES		PRÉVISIONS	
			Dépenses prévues de 2021 à 2022 ²	Dépenses des années précédentes	Dépenses de 2021 à 2022	Dépenses cumulées jusqu'en 2021 à 2022	Dépenses prévues de 2022 à 2023 ³	Dépenses prévues de 2023 à 2024 et pour les années suivantes ³
Total Programme des grands projets d'immobilisation	9,9 G\$ à 10,4 G\$	7 483,4	314,1	3 349,6	290,7	3 640,3	268,8	5 179,5
Total Programme de réfection	380,7	375,9	40,0	308,7	37,9	346,6	17,2	5,5
Total Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices	286,9	285,6	19,9	220,0	20,3	240,3	21,2	23,2
Total Programme d'infrastructure de sécurité	157,6	157,6	0,2	156,7	0,3	157,0	0,4	0,0
Total Programme de planification	185,5	185,5	15,0	143,8	19,7	163,5	22,0	0,0
Grand Total VPLT	10,9 G\$ à 11,4 G\$	8 488,0	389,2	4 178,8	368,9	4 547,7	329,8	5 208,3

Note 2 Les prévisions de la période 8 sont en conformité avec la mesure annuelle de la performance par le Conseil du Trésor dans le cadre de la responsabilité de gestion.

Note 3 Les prévisions ne dépassent pas les valeurs d'approbation du projet.

Observations

- ▶ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Les dépenses prévues peuvent nécessiter l'approbation du projet ou des modifications du pouvoir de dépenser.

PROGRAMME DES GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATION

FIGURE 10 : Programme de grands projets d'immobilisation, dépenses pour l'exercice 2021 à 2022 (en millions de dollars)

Programme des grands projets d'immobilisation	Approbation du projet	Pouvoir de dépenser	BUDGET	DÉPENSES			PRÉVISIONS		Dates d'achèvement substantiel
			Dépenses prévues de 2021 à 2022 ²	Dépenses des années précédentes	Dépenses de 2021 à 2022	Dépenses cumulées jusqu'en 2021 à 2022	Dépenses prévues pour 2022 à 2023 ³	Dépenses prévues de 2023 à 2024 et pour les années suivantes ³	
Réfection majeure de l'édifice du Centre ⁴	4,5 G\$ à 5 G\$	3 790,2	129,6	186,4	111,5	297,8	126,4	2 300,7	2030 à 2031
Centre d'accueil du Parlement ⁴			41,2	52,8	47,8	100,6	61,6	903,1	2030 à 2031
Habilitations et travaux préliminaires ^{5 et 7}	569,6	569,6	64,5	385,5	55,5	441,0	42,0	86,6	2024
Réaménagement du 100, rue Sparks et du 30, rue Metcalfe	308,0	56,1	20,6	0,0	21,0	21,0	4,0	280,3	2029
Réaménagement de l'îlot 2	1 372,5	52,3	9,2	4,5	5,9	10,5	10,0	1 333,9	À déterminer
Bibliothèque du Parlement – Visite virtuelle	7,5	7,5	0,5	6,6	0,5	7,1	0,2	0,0	2021
Centre de commandement opérationnel provisoire	7,6	7,6	2,8	4,4	2,8	7,1	0,3	0,0	2023
Revêtements d'échafaudage en trompe-l'œil	4,5	4,5	0,0	0,0	0,4	0,4	1,8	2,3	2028
Aménagement du Sénat, 40, rue Elgin	112,9	15,5	0,9	0,0	0,5	0,5	5,7	106,7	2027
Réhabilitation de l'édifice de l'Ouest ⁶	862,9	862,9	1,0	852,7	1,0	853,7	1,5	0,8	2018
Locaux provisoires du Sénat (Centre de conférences du gouvernement) ⁵	219,8	219,8	2,1	213,7	2,1	215,8	0,5	0,0	2018
Rénovation de l'édifice Wellington ⁶	425,2	425,2	0,0	421,7	0,0	421,7	0,0	0,0	2016
Aménagement des baux et des locations ¹	773,8	773,8	34,0	568,1	33,8	602,0	9,6	143,7	s.o.
Autres grands projets d'immobilisation (en cours)	70,3	70,3	7,7	25,2	8,0	33,2	5,3	21,5	s.o.
Grands projets d'immobilisation achevés	628,0	628,0	0,0	628,0	0,0	628,0	0,0	0,0	s.o.
Total du Programme des grands projets d'immobilisation	9,9 G\$ à 10,4 G\$	7 483,4	314,1	3 349,6	290,7	3 640,3	268,8	5 179,5	s.o.

Note 1 L'approbation du projet pour les baux a été ajustée pour refléter la hausse des coûts.

Note 2 Les prévisions de la période 8 sont en conformité avec la mesure annuelle de la performance par le Conseil du Trésor dans le cadre de la responsabilité de gestion.

Note 3 Les prévisions ne dépassent pas les valeurs d'approbation du projet.

Note 4 Les autorisations et les dépenses pour l'édifice du Centre et le Centre d'accueil du Parlement, ainsi que les travaux habilitants et préliminaires, ont été mises à jour par rapport aux années précédentes afin de refléter les autorisations supplémentaires du Conseil du Trésor et de les harmoniser avec la base de référence publique de 2021 du Programme de réhabilitation de l'édifice du Centre.

Note 5 Comprend les travaux préliminaires nécessaires à l'établissement du programme ainsi que les projets réalisés qui contribuent aux objectifs généraux de la vision et du plan à long terme (p. ex. le déplacement des Livres du Souvenir et des monuments, le déplacement de la salle des dépêches de la presse nationale et le réaménagement de la Bibliothèque du Parlement au 125, rue Sparks, ainsi que la construction du quai de chargement temporaire sur la Colline du Parlement).

Note 6 Le projet est terminé. Les dépenses prévues sont liées aux activités de clôture du projet.

Note 7 La plupart des éléments du projet devraient être achevés en 2022 ou en 2023. Le pouvoir de dépenser restant sera alloué ailleurs au sein du programme.

Observations

- Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Les dépenses prévues peuvent nécessiter l'approbation du projet ou des modifications du pouvoir de dépenser.

PROGRAMME DE RÉFECTION

FIGURE 11 : Programme de réfection, dépenses pour l'exercice financier 2021 à 2022 (en millions de dollars)

Programme de réfection	Approbation du projet	Pouvoir de dépenser	BUDGET	DÉPENSES			PRÉVISIONS		Dates d'achèvement substantiel
			Dépenses prévues de 2021 à 2022 ²	Dépenses des années précédentes	Dépenses de 2021 à 2022	Dépenses cumulées jusqu'en 2021 à 2022	Dépenses prévues pour 2022 à 2023 ³	Dépenses prévues de 2023 à 2024 et pour les années suivantes ³	
Réfection de l'enveloppe de l'aile de 1867 de l'édifice de l'Est	97,5	97,5	21,6	66,9	22,0	89,0	5,0	0,0	2022
Mise en œuvre de l'éclairage de l'édifice de l'Ouest	9,2	9,2	3,3	0,9	2,2	3,0	5,8	0,0	2023
Gestion de la végétation de la pente nord	15,3	15,3	12,5	1,2	11,1	12,4	2,7	0,0	2023
Accessibilité de la Porte de la Reine	6,1	1,2	0,5	0,1	0,5	0,6	1,0	4,5	2024
Amélioration des éléments patrimoniaux de la succursale postale B	3,6	3,6	1,3	0,0	1,3	1,3	1,4	0,0	2023
Autres réfections (en cours)	18,9	18,9	0,9	9,3	0,8	10,1	1,3	1,0	s.o.
Réfection achevées	230,2	230,2	0,0	230,2	0,0	230,2	0,0	0,0	s.o.
Total - Programme de réfection	380,7	375,9	40,0	308,7	37,9	346,6	17,2	5,5	s.o.

Note 2 Les prévisions de la période 8 sont en conformité avec la mesure annuelle de la performance par le Conseil du Trésor dans le cadre de la responsabilité de gestion.

Note 3 Les prévisions ne dépassent pas les valeurs d'approbation du projet.

Observations

- ▶ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Les dépenses prévues peuvent nécessiter l'approbation du projet ou des modifications du pouvoir de dépenser.

PROGRAMME DE L'ÉQUIPEMENT ET DES ÉLÉMENTS DE CONNECTIVITÉ DES ÉDIFICES

FIGURE 12 : Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices, dépenses pour l'exercice financier 2021 à 2022 (en millions de dollars)

Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices	Approbation du projet	Pouvoir de dépenser	BUDGET	DÉPENSES			PRÉVISIONS		Dates d'achèvement substantiel
			Dépenses prévues de 2021 à 2022 ²	Dépenses des années précédentes	Dépenses de 2021 à 2022	Dépenses cumulées jusqu'en 2021 à 2022	Dépenses prévues pour 2022 à 2023 ³	Dépenses prévues de 2023 à 2024 et pour les années suivantes ³	
Infrastructure du réseau de prochaine génération - téléphonie	19,9	19,9	0,0	13,4	0,0	13,4	0,0	6,5	2025
Modernisation de la télévision par antenne communautaire du Parlement	14,0	14,0	1,5	9,0	1,8	10,9	1,1	2,0	2024
Mise à niveau des bâtiments de base de l'infrastructure informatique	15,2	15,2	2,1	7,8	2,4	10,1	2,0	2,2	2022
Projets de reprise après sinistre pour les centres de données	37,0	37,0	4,8	17,3	5,3	22,6	7,4	7,0	2025
Système de vidéosurveillance et de sécurité	7,7	7,7	0,9	0,0	1,4	1,4	3,3	2,8	2025
Matériel d'interprétation simultanée	2,6	1,3	0,1	1,0	0,2	1,2	0,1	0,5	2024
Autres équipements et éléments de connectivité des édifices (en cours)	29,1	29,1	10,4	10,2	9,2	19,5	7,3	2,3	s.o.
Équipement et éléments de connectivité des édifices achevés	161,6	161,6	0,0	161,3	0,0	161,3	0,0	0,0	s.o.
Total – Programme de l'équipement et des éléments de connectivité des édifices	286,9	285,6	19,9	220,0	20,3	240,3	21,2	23,2	s.o.

Note 2 Les prévisions de la période 8 sont en conformité avec la mesure annuelle de la performance par le Conseil du Trésor dans le cadre de la responsabilité de gestion.

Note 3 Les prévisions ne dépassent pas les valeurs d'approbation du projet.

Observations

- ▶ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Les dépenses prévues peuvent nécessiter l'approbation du projet ou des modifications du pouvoir de dépenser.

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE DE SÉCURITÉ

FIGURE 13 : Programme d'infrastructure de sécurité pour l'exercice financier 2021 à 2022 (en millions de dollars)

Programme d'infrastructure de sécurité	Approbation du projet	Pouvoir de dépenser	BUDGET	DÉPENSES			PRÉVISIONS		Dates d'achèvement substantiel
			Dépenses prévues de 2021 à 2022 ²	Dépenses des années précédentes	Dépenses de 2021 à 2022	Dépenses cumulées jusqu'en 2021 à 2022	Dépenses prévues pour 2022 à 2023 ³	Dépenses prévues de 2023 à 2024 et pour les années suivantes ³	
Autres infrastructures de sécurité (en cours)	0,9	0,9	0,2	0,0	0,3	0,3	0,4	0,0	s.o.
Infrastructures de sécurité achevées	156,7	156,7	0,0	156,7	0,0	156,7	0,0	0,0	s.o.
Total – Programme d'infrastructure de sécurité	157,6	157,6	0,2	156,7	0,3	157,0	0,4	0,0	s.o.

Note 2 Les prévisions de la période 8 sont en conformité avec la mesure annuelle de la performance par le Conseil du Trésor dans le cadre de la responsabilité de gestion.

Note 3 Les prévisions ne dépassent pas les valeurs d'approbation du projet.

Observations

- ▶ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Les dépenses prévues peuvent nécessiter l'approbation du projet ou des modifications du pouvoir de dépenser.

PROGRAMME DE PLANIFICATION

FIGURE 14 : Programme de planification, dépenses pour l'exercice financier 2021 à 2022 (en millions de dollars)

Programme de planification	Approbation du projet	Pouvoir de dépenser	BUDGET	DÉPENSES			PRÉVISIONS		Dates d'achèvement substantiel
			Dépenses prévues de 2021 à 2022 ²	Dépenses des années précédentes	Dépenses de 2021 à 2022	Dépenses cumulées jusqu'en 2021 à 2022	Dépenses prévues pour 2022 à 2023 ³	Dépenses prévues de 2023 à 2024 et pour les années suivantes ³	
Planification du campus	9,9	9,9	2,0	6,6	1,1	7,8	2,1	0,0	s.o.
Soutien au programme de planification	73,4	73,4	12,2	37,0	17,6	54,7	18,7	0,0	s.o.
Autres projets de planification (en cours)	2,2	2,2	0,9	0,0	0,9	0,9	1,2	0,0	s.o.
Projets de Planification achevés	100,1	100,1	0,0	100,0	0,0	100,1	0,0	0,0	s.o.
Total – Programme de planification	185,5	185,5	15,0	143,8	19,7	163,5	22,0	0,0	s.o.

Note 2 Les prévisions de la période 8 sont en conformité avec la mesure annuelle de la performance par le Conseil du Trésor dans le cadre de la responsabilité de gestion.

Note 3 Les prévisions ne dépassent pas les valeurs d'approbation du projet.

Observations

- ▶ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Les dépenses prévues peuvent nécessiter l'approbation du projet ou des modifications du pouvoir de dépenser.

TOTAL DE LA VISION ET DU PLAN À LONG TERME

FIGURE 15 : Vision et plan à long terme – exercice financier 2021 à 2022 (en millions de dollars)

	Approbation du projet	Pouvoir de dépenser	BUDGET	DÉPENSES			PRÉVISIONS		Dates d'achèvement substantiel
			Dépenses prévues de 2021 à 2022 ²	Dépenses des années précédentes	Dépenses de 2021 à 2022	Dépenses cumulées jusqu'en 2021 à 2022	Dépenses prévues pour 2022 à 2023 ³	Dépenses prévues de 2023 à 2024 et pour les années suivantes ³	
Grand total de la VPLT	10,9 G\$ à 11,4 G\$	8 488,0	389,2	4 178,8	368,9	4 547,7	329,8	5 208,3	s.o.

Note 2 Les prévisions de la période 8 sont en conformité avec la mesure annuelle de la performance par le Conseil du Trésor dans le cadre de la responsabilité de gestion.

Note 3 Les prévisions ne dépassent pas les valeurs d'approbation du projet.

Observations

- ▶ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Les dépenses prévues peuvent nécessiter l'approbation du projet ou des modifications du pouvoir de dépenser.

LOCATIONS

FIGURE 16 : Vision et plan à long terme, ventilation des coûts de locations (en millions de dollars)

Contrats de location VPLT	Coût total prévu des baux	Dépenses des années précédentes	Prévisions de dépenses de 2021 à 2022	Dépenses réelles pour les exercices 2021 à 2022	Dépenses totales jusqu'à la fin de l'exercice 2021 à 2022
119, rue Queen	3,6	3,6	0,0	0,0	3,6
131, rue Queen	286,7	193,7	12,8	12,8	206,5
181, rue Queen	127,8	110,6	6,3	6,4	116,9
155, rue Queen (10e étage)	19,4	7,2	1,2	1,2	8,4
155, rue Queen (6e étage)	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2
2074-2086, chemin Walkley, ateliers de métiers	17,6	5,9	0,4	0,4	6,3
768, chemin Belfast, Chambre des communes	1,4	1,4	0,0	0,0	1,4
2455, rue Don Reid, impression en ligne	10,3	8,7	0,5	0,5	9,3
1, rue Wellington – Salles de réunion de l'édifice Rideau	22,8	8,7	0,4	0,4	9,0
Édifice C.D. Howe	26,2	24,5	1,7	1,7	26,2
Édifice Clarica, Sun Life	80,6	50,5	3,5	3,5	54,0
Salle provisoire 200 – Centre de conférences du gouvernement	8,5	8,5	0,0	0,0	8,5
Parcs Canada	0,4	0,5	0,1	0,1	0,6
40, rue Elgin, édifice Chambers	22,0	3,2	0,8	0,8	4,1
150, rue Slater	17,9	5,1	1,4	1,4	6,4
40, rue Elgin, étages 8 et 12	108,7	0,0	2,5	2,5	2,5
40, rue Elgin, étages 9, 10 et 11	25,2	3,0	1,6	1,6	4,6
Total global de la VPLT	779,4	435,2	33,2	33,3	468,6

Note 1 Le coût total du bail prévu comprend le loyer et les montants d'indexation pour la durée du bail.

Observations

- ▶ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Les dépenses prévues peuvent nécessiter l'approbation du projet ou des modifications du pouvoir de dépenser.